

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 5 Août 2013 - 27 Ramadhan 1434 - N° 343 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Iftar : 19h53
Imsak : 04h09

MÉTÉO

30° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-IRAN

M. Bensalah reçu par le nouveau président iranien

Page 5

ALGÉRIE-CORÉE

M. Benyounès aujourd'hui à Séoul

Page 4

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie reste vigilante

Page 4

SELON LA DGI 99 000 inscrits au fichier national des fraudeurs

Le fichier national des fraudeurs compte actuellement plus de 99 000 fraudeurs inscrits pour divers motifs et sur demande expresse des services des Douanes, des Impôts, du Commerce et de la Banque d'Algérie, apprend-on auprès de la DGI.

Jusqu'en juillet, 99.111 fraudeurs (personnes physiques et morales) ont été inscrits à ce fichier, dont 65% (64.327 inscrits) sont des sociétés qui n'ont pas encore procédé au dépôt légal de leurs comptes sociaux au titre des exercices 2008 à 2011, a précisé une source de la DGI à l'APS. «A défaut de régularisation de leur situation, ces sociétés sont exclues des opérations de commerce extérieur et de soumission aux marchés publics», avertit la DGI, qui dépend du ministère des Finances. Le ministre du Commerce Mustapha Benbada a révélé la semaine dernière que plus de 7.000 commerçants étaient inscrits au fichier national des fraudeurs en 2013, sur demande du ministère du Commerce.

Page 3



LE PR NACER BELASLA,
(CHEF DU SERVICE
UROLOGIE AU CHU
NEDIR DE TIZI OUZOU)
INVITÉ HIER DU FORUM
DE DK NEWS

**Cancer de la prostate
attention
à la négligence !**

Page 6



EN RAISON DE PROBLÈMES DE FINANCEMENT

25% des projets de développement touristique bloqués

Page 3



تَحْمِلْ مَبْلَكْ
DK NEWS
Organise une **Tombola**

ceVital

SAFARIA - BOUTIQUE DE VOYAGE

AIGLE AZUR

Condor

ncs

ibb

LAURE

ELECTRO-SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 25 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 32° à Alger

Régions Nord :

- Temps relativement chaud et ensoleillé. Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles à modérés (20/30 km/h) sur littoral et variables faibles vers les régions de l'intérieur.

La mer sera généralement calme localement peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps chaud et ensoleillé avec localement formations orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili et de l'extrême sud. Les vents seront de secteur Est modérés (30/40 km/h) avec localement soulèvements de sable.

Alger	max	32°	min	21°
Oran	max	33°	min	22°
Annaba	max	34°	min	23°
Béjaïa	max	37°	min	24°
Tamanrasset	max	35°	min	25°



NAFTAL RASSURE

La distribution des carburants assurée normalement durant les jours de l'Aïd El Fitr

La Société nationale de Commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a indiqué hier que la distribution des carburants et du gaz butane sera assurée normalement durant la fête de l'Aïd El Fitr.

"Naftal rassure sa clientèle que la distribution des carburants sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente 24h/24 et à travers tout le territoire national", ajoute l'entreprise dans un communiqué.

Bénéfice de 64 millions de DA pour Caarama Assurance en 2 ans

Caarama Assurance, filiale de l'assureur public CAAR spécialisée dans l'assurance de personnes, a réalisé un bénéfice cumulé de près de 64 millions de DA durant les exercices 2011 et 2012.

La filiale a par ailleurs réalisé un total bilan de près de 4 milliards de DA durant les deux années précédentes, selon le procès-verbal de son assemblée générale ordinaire publié hier par voie de presse. Plus de 3 millions de DA ont été allouées par Caarama à ses réserves légales et 60,7 millions de DA aux réserves facultatives, selon le PV.

Dotée d'un capital d'un milliard de DA, Caarama a été agréée en 2010. Conformément à la loi 06-04 relative aux assurances. Cette loi avait donné aux compagnies publiques d'assurances un délai de 5 ans (mars 2006-mars 2011) pour séparer les assurances de personnes et les assurances dommages.



TECHNOLOGIE

La première puce électronique algérienne sera fabriquée à partir de janvier 2014

L'Algérie procèdera, à partir de janvier 2014, à la fabrication de sa première puce électronique qui sera utilisée dans différents domaines d'activité, a annoncé hier à Alger le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Abdelfahid Aourag. «Nous allons procéder, à partir de janvier 2014, à la fabrication de toutes sortes de puces et nous serons en mesure de faire face à la demande du secteur socio-économique en matière de fabrication de puces électroniques», a déclaré à l'APS M. Aourag.



CLIN D' CRW D'EIL



LE PR^{RE} AOMAR AMMAR KHODJA, INVITÉ CE MATIN A 11H30 DU FORUM DE DK NEWS

«Acné, quel traitement?»



Le professeur Aomar Ammar Khodja, du service dermatologie au CHU Mustapha Bacha, sera ce matin à 11h30 l'invité du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun).

L'invité du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Acné, quel traitement?».

Chakib Kara,
nommé
nouveau DG

Un Algérien à la tête de Tetra Pak Maghreb

Le leader mondial des solutions de traitement et de conditionnement de produits alimentaires, Tetra Pak a nommé l'Algérien, Chakib Kara, comme nouveau directeur général en charge du Maghreb. C'est la première fois qu'un Maghrébin est désigné à la tête des opérations régionales du géant mondial, spécialisé dans les emballages de lait et de jus de fruits. Présents dans plus de 170 pays avec un effectif de plus de 23 000 personnes basées dans plus de 85 pays, cette entreprise internationale propose des produits sûrs, innovants et respectueux de l'environnement, qui répondent quotidiennement aux besoins de centaines de millions de consommateurs dans le monde entier.

Nous-y
reviendrons



ENVIRONNEMENT 21000 infractions recensées par la police de l'environnement durant le premier semestre 2013

Près de 21000 infractions ont été recensées par les unités de la police de l'environnement et de l'urbanisme durant le premier semestre 2013 notamment dans les grandes villes, indiquait hier la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Les unités de police de l'environnement et de l'urbanisme ont enregistré durant le premier semestre 2013 pas moins de 21000 infractions concernant notamment la pollution des côtes, la décharge de déchets ménagers et la construction sans permis, a précisé le directeur adjoint de l'ordre public à la DGSN, le commissaire principal Saâdi Madjid lors du Forum de la Sécurité nationale, consacré à l'environnement.

Nous-y reviendrons

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BOULANGERS VEILLE AU GRAIN

Le pain sera disponible pendant les jours de l'Aïd

Le président de la Fédération nationale des boulangers affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), M. Youcef Kalfat, a affirmé hier que le pain sera disponible pendant les fêtes de l'Aïd El Fitr grâce au système de permanences qui sera mis en vigueur à travers tout le pays.

M. Kalfat a ajouté au cours d'une conférence de presse que des listes des boulangers concernés par la permanence de l'Aïd sont en cours d'élaboration avec la coordination des directions du commerce des wilayas soulignant que «plus de 55 %» des boulangeries algériennes assureront leur permanence. Il a indiqué que le nombre des boulangeries concernées variera entre 10.000 et 11.000 boulangeries qui auront à préparer le pain des citoyens de 05h.00 à 15h.00.



EN RAISON DE PROBLÈMES DE FINANCEMENT

25% des projets de développement touristique bloqués

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Benmeradi, a déclaré, hier à Tipasa, que 25% des nouveaux projets de développement dans le secteur sont actuellement bloqués en raison de problèmes de financement.



"Le financement des projets touristiques est un grand obstacle auquel les investisseurs font face. Sur un total de 746 nouveaux projets analysés par le ministère et dont les études techniques ont été achevées, 25% sont encore en stand-by à cause de ce problème", a indiqué le ministre, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Les efforts consentis par le ministère ont abouti à la signature de conventions avec cinq (5) banques publiques qui auront à financer, à l'avenir, certains projets de grande envergure, s'est félicité M. Benmeradi, ajoutant que des banques privées pourraient se joindre à cette opération.

"Les investisseurs qui bénéficieront de financement de la part des banques publiques auront une période de grâce de cinq (5) ans et une longue période pour le remboursement de leurs crédits. Si ces conventions sont concrétisées convenablement, les projets bloqués seront réalisés, ce qui donnera un nouveau souffle au secteur", a indiqué le ministre.

Concernant les zones d'expansion touristiques (ZET), M. Benmeradi a affirmé que des opérateurs privés seront associés dans la réalisation de projets intégrés au niveau des assiettes foncières retenues à cet effet, expliquant que la concrétisation de ces ZET conformément au projet initial revient aujourd'hui "trop cher".

"Nous avons un total de 205 zones d'expansion touristiques. Il nous faut plus de 200 milliards DA pour les réaliser, et puis 85% des projets de développement du secteur ont été, jusqu'à présent, réalisés en dehors de ces zones. Offrir l'opportunité à des promoteurs privés pour contribuer à la réalisation de ces projets constitue aujourd'hui la meilleure solution", a-t-il expliqué.

Évoquant l'afflux des touristes étrangers, le ministre a estimé que leur nombre "devrait atteindre 1.200.000 d'ici à la fin de l'année", soit une hausse de plus de "30%" par rapport à 2012". Dans la wilaya de Tipasa, M. Benmeradi a inspecté plusieurs projets de son secteur au niveau des communes de Sidi Ra-

ched, Tipasa et Bou-Ismaïl, où il a mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et la qualité des travaux.

Le ministre a, à cet effet, posé la première pierre d'un projet de construction d'un hôtel privé de quatre (4) étoiles à Bou-Ismaïl, d'une capacité de 114 chambres. Il a également assisté à un exposé sur les projets de modernisation du complexe touristique la Corne d'Or et de l'Entreprise de gestion touristique de Tipasa. Il s'est également rendu au niveau des terrains dédiés à la réalisation de l'Ecole supérieure du tourisme et au Centre d'excellence de la céramique.

La wilaya de Tipasa dispose actuellement de neuf (9) hôtels, avec une capacité totale d'accueil de 659 lits. Les travaux de construction de quatre (4) nouveaux hôtels, sur quatorze (14) projets ayant obtenu l'aval des autorités, ont été entamés, selon les responsables locaux du secteur.

POUR PROBLÈMES DE GESTION 30 % des PME créées à Batna menacées de disparition

Plus de 2.700 petites et moyennes entreprises en activité à Batna, soit 30 % des 9.000 entreprises créées depuis 2006 dans cette wilaya, employant plus de 20.000 personnes, risquent de disparaître, a indiqué hier le directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Sebti Saci.

Les entreprises en question sont menacées à cause de "la méconnaissance, par leurs gérants, des méthodes scientifiques de gestion et de développement d'une entreprise", a ajouté le même responsable, soulignant que ces PME "adoptent généralement les procédés de gestion d'entreprises familiales" ce qui, selon lui, est "incompatible avec la gestion moderne et scientifique d'une entreprise".

M. Saci a également souligné que 15 % seulement des



PME activant dans cette wilaya disposent d'une main-d'œuvre qualifiée, apte à renforcer leur capacité à construire leur avenir en fournissant des produits et de services innovants à forte valeur ajoutée.

Pour pallier cette situation, la direction de l'Industrie, de la PME et de promo-

tion de l'investissement entend, selon son responsable, "insuffler" un nouvel élan à la politique d'appui aux PME, en mettant en place de centres et des "pépinières d'orientation et de régionalisation qui permettraient aux PME de trouver leur vraie place sur le marché et, par conséquent, être pérennes". L'ob-

jectif consiste également à garantir un développement durable des PME et à les sensibiliser à "l'importance de leur mise à niveau afin qu'elles puissent répondre aux exigences de qualité requises pour bénéficier de l'octroi des chantiers ouverts à travers le pays", a également ajouté le même responsable.

Évoquant la compétitivité des PME en tant que "levier majeur de croissance", de création d'emplois et de distribution des richesses, M. Sebti Saci a affirmé que la compétitivité de l'entreprise est "un chantier crucial" et "une priorité de l'action de la tutelle". Pour ce responsable, il faut inculquer et imposer des critères scientifiques en matière de gestion car cela permettrait à la PME de "vivre et non plus de vivre" et "d'adapter sa production et ses services aux besoins du marché".

SELON LA DGI

Plus de 99 000 inscrits au fichier national des fraudeurs

Le fichier national des fraudeurs compte actuellement plus de 99 000 fraudeurs inscrits pour divers motifs et sur demande expresse des services des Douanes, des Impôts, du Commerce et de la Banque d'Algérie, apprend-on auprès de la DGI.

Jusqu'en juillet, 99.111 fraudeurs (personnes physiques et morales) ont été inscrits à ce fichier, dont 65% (64.327 inscrits) sont des sociétés qui n'ont pas encore procédé au dépôt légal de leurs comptes sociaux au titre des exercices 2008 à 2011, a précisé une source de la DGI à l'APS.

«A défaut de régularisation de leur situation, ces sociétés sont exclues des opérations de commerce extérieur et de soumission aux marchés publics», avertit la DGI, qui dépend du ministère des Finances. Le ministre du Commerce Mustapha Benabda a révélé la semaine dernière que plus de 7.000 commerçants étaient inscrits au fichier national des fraudeurs en 2013, sur demande du ministère du Commerce.

Le fichier national des fraudeurs a été institué par la loi de finances 2006 avant que la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2009 renforce son fondement légal.

Les dispositions de l'article 29 de la LFC 2009 prévoient, à l'encontre des contrevenants, des sanctions allant de l'exclusion du bénéfice d'avantages fiscaux et douaniers liés à la promotion de l'investissement, à l'exclusion du bénéfice des facilitations accordées par les administrations fiscales, douanières et de commerce jusqu'à l'exclusion de soumission aux marchés publics.

Les fraudeurs privés de plusieurs avantages

L'exclusion des opérations de commerce extérieur est également prévue par la loi, une mesure qui est déjà appliquée par le refus de la délivrance de l'attestation de paiement de la Taxe de domiciliation bancaire, rappelle la même source.

Selon le décret exécutif 13-84 du 06 février 2013, fixant l'organisation et la gestion du fichier national des fraudeurs, les fraudeurs éligibles à l'inscription sont toute personne, physique ou morale, ayant commis «des infractions graves aux législations et réglementations fiscales, commerciales, douanières, bancaires et financières ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux».

Les infractions constituent des motifs d'inscription de leurs auteurs au fichier sont liées à la «soustraction à l'assiette et au paiement de l'impôt, aux manœuvres frauduleuses et déclarations en matière fiscale, douanière et commerciale, au détournement d'avantages fiscaux, douaniers et commerciaux et à la protection et à la santé du consommateur», rappelle la source de la DGI. Les infractions liées aux opérations bancaires et financières, au défaut de la publicité légale et à l'atteinte à l'économie nationale sont également concernées par ce fichier, géré par la DGI.

La réglementation veut que l'inscription au fichier des fraudeurs soit «une mesure conservatoire» prise à l'égard des personnes morales ou physiques ayant commis des actes frauduleux et également «un mécanisme administratif de prévention et de répression des fraudes et de la délinquance économique». La base de données du fichier est transmise, à chaque mise à jour, aux services fiscaux et aux Douanes pour le suivi de la domiciliation d'opérations de commerce extérieur, de soumissions aux marchés publics, de demande d'avantages fiscaux, douaniers et commerciaux ainsi que des facilitations administratives et de délivrance d'attestations de situations fiscales, selon le même décret.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie reste vigilante

Kamel Cherif

La menace terroriste sur l'Algérie et toute la région est loin d'être une nouveauté dans la mesure où le pays mène une lutte permanente et perpétuelle contre ce phénomène. Les cercles et parties qui amplifient ces menaces tentent à faire peur à l'Algérie qui a su faire face seule contre le terrorisme depuis les années 1990.



La décision prise par les Etats-Unis d'Amérique de fermer ses représentations diplomatiques dans plusieurs pays, dont l'Algérie, ne constitue nullement une menace ou une alarme pour l'Algérie. Les Américains prétendent que des attentats sont planifiés par des groupes terroristes à travers plusieurs pays ciblés. L'Algérie qui est aguerrie à la lutte antiterroriste, a déjà pris ses devants en renforçant la sécurité au niveau de ses frontières. Des groupes terroristes criminels ont été démantelés et

anéantis par l'Armée populaire nationale récemment à Bouira et à Illizi. C'est dire que les forces de l'ANP restent vigilantes et veillent à la sécurité du pays. En déjouant les plans des groupes terroristes, l'ANP aura donné une leçon aux seigneurs de troubles et à ceux qui alarment la population. L'alarme donnée par l'ambassade des Etats-Unis est loin de faire peur aux Algériens qui ont grandement confiance en leurs forces de sécurité. Grâce à la police, l'armée et les groupes d'autodéfense, l'Algérie a réussi à prendre le dessus sur cette

bête immonde qui ne connaît pas de frontières. Mieux encore, la riposte de l'armée lors de l'agression terroriste contre le site gazier de Tiguentourine est la meilleure réponse aux groupes terroristes. L'ANP a réagi sans état d'âme et a écarté toute éventualité de négocier avec des groupes criminels de différentes nationalités qui avaient pris en otage des employés du site gazier. Cette riposte a donné à réfléchir aux groupes terroristes qui sont, à chaque fois, terrassés et terrorisés par les forces de sécurité algériennes. La vic-

toire de l'Algérie sur le terrorisme est le résultat de la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties, à savoir le pouvoir, l'armée et la population. C'est dire que le terrorisme ne pourra en aucun cas frapper l'Algérie, quelle que soit la force de ces groupes qui se sont réarmés suite aux changements intervenus en Libye, en Tunisie et en Egypte ainsi que la précarité de la situation au Mali et dans la région du Sahel. L'Algérie a déjà vaincu le terrorisme et les tentatives de réactiver des groupes criminels resteront vaines.

FLN : 2 atouts, dialogue et solidarité

O.Larbi

Al'issue de la réunion qui a eu lieu samedi de 13h à 18h huis clos, l'instance exécutive du parti du FLN a produit un communiqué qui précise que la réunion était présidée par le coordinateur, Abderrahmane Belayat, qu'elle a décidé de réunir les parlementaires à la date du 17 août et que la réunion d'une session du comité central avait été évoquée. Pour rappel, cette réunion était convoquée par Mohamed Alioui, le secrétaire général de l'UNPA qui avait spécifié qu'elle se tiendrait que « Belayat invité, yassiste ou pas ». Dans une déclaration, Abderrahmane Belayat a signalé la bonne qualité des échanges, l'absence de critiques à son endroit et énoncé les points retenus dans le communiqué. Il semblait tout à fait satisfait du tour que prennent les événements. Cette réunion est un coup de théâtre dont le FLN a le secret : les observateurs avaient en mémoire les interventions de Belayat qui excluaient complètement qu'il assiste à une séance de travail qu'il n'aurait pas lui-même convoqué, cela relevant de ses prérogatives

Sur le contenu du communiqué, Kassa Aïssi affirme que « le 17 août, les députés auront à choisir entre l'acceptation de la décision de Belayat désignation de Mohamed Lebied et des autres représentants du parti au bureau de l'assemblée ou de recourir à un vote après mise en place d'une commission des candidatures » lors de la réunion du groupe parlementaire. « Si les députés l'approuvent, la question sera close. Dans le cas contraire, une commission de candidatures sera installée pour élire les nouveaux représentants du groupe FLN ». M. Belayat a compris, lui, « que la réunion de 17 août aura un seul point à l'ordre du jour, qui est la préparation de la session d'automne du

Parlement ». Ce qui est précisément rédigé dans le communiqué. « Oui j'ai présidé la réunion et je prédirerai une autre réunion après l'Aïd », a insisté Belayat comme pour assurer que les choses sont rentrées dans l'ordre. Mohamed Alioui se félicite d'un « accord minimum sur les points abordés. Je suis heureux de l'entente qui s'est installée entre tous les membres du BP présents à cette réunion. Le FLN a fait la démonstration que les divergences ne signifient pas opposition, qu'elles servent à corriger les erreurs et renforcer le parti. Tous étaient pour aller de l'avant, car les divisions nous retardent. Nous travaillons pour le FLN et donc pour la nation. S'agissant de la réunion du comité central, elle pourrait survenir tout de suite après celle des députés : nous ne voulons ni de vainqueurs ni de vaincus, mais que les élus FLN participent à une rentrée parlementaire sereine et constructive. Je note qu'Abderrahmane Belayat a eu un comportement militant, comme de coutume. » M. Alioui a aussi affirmé que les « amis de Mohamed Abada sont des militants et ils ont leur rôle dans les solutions aux problèmes que rencontrent le FLN ». Mohamed Mechekab a confirmé ces propos tout en nuancant sur la proximité d'une session du comité central ; selon lui « il

s'agit de préparer les conditions nécessaires à la réussite d'un tel conclave. »

Mohamed Seghir Kara sollicite déclaré que « toute initiative allant dans le sens de l'unité du parti, de son union est de nature à renforcer nos rangs. Pour autant, sachant que le BP est, selon nous, illégitime, le réalisme nous oblige à tenir compte de cette existence. Sans formalisme. Pour notre part, je peux vous affirmer que plusieurs dizaines de membres du comité central se sont rencontrés au domicile d'un de leurs pairs. Y étaient Mohamed Boukhalifa, Salah Goudjil, Bounekrat, Cherchali, Boukerzaza, Mohamed Abada, Khaldi, Bourzam. Nous avons reçu des appels de toutes les régions du pays. Nous pensons que le FLN réel était à cette rencontre. Ce FLN qui refuse de passer sous la coupe des gens d'argent, des hommes d'affaires. C'est pourquoi la tenue d'une session du comité central dans l'immédiat serait une erreur ; pour notre part nous sommes pour la constitution d'une équipe représentative de tous les courants pour préparer un congrès extraordinaire du parti du FLN. »

Le parti du FLN est capable de réservé d'autres embardées inattendues, dont il a le secret. Mais l'unité est à reconstruire. Démocratiquement.

Réunion du groupe parlementaire du parti du FLN le 17 août

Le bureau politique du parti du Front de Libération Nationale (FLN) a décidé samedi de tenir une réunion de son groupe parlementaire le 17 août, consacrée à la préparation de la prochaine session d'automne de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), indique un communiqué du parti. La décision a été prise lors de la réunion au siège du parti du bureau politique présidée par M. Abderrahmane Belayat. Cette réunion a porté sur l'examen de la « situation actuelle du parti », la question de représentativité du FLN dans les structures de l'APN et la tenue de la session extraordinaire du comité central. Le bureau politique a précisé que « la date de la session extraordinaire du comité central sera arrêtée lors d'une prochaine réunion ».

M. Medelci reçoit le nouvel ambassadeur du Mexique en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu hier à Alger, Gonsales Mijares Guan José, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis du Mexique auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-CORÉE M. Benyounès aujourd'hui à Séoul

Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès, se rendra aujourd'hui en Corée du Sud, à l'invitation du ministre coréen du Territoire, de l'Infrastructure et des Transports, Suh Seong Huan, a indiqué hier un

communiqué de son ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre du « renforcement des relations bilatérales et au titre de la coopération multiforme élargie à différents domaines entre les deux pays, notamment les discussions pour la conclusion de l'accord intergouvernemental pour l'appui à la création, au fonctionnement et à la gestion du centre africain des technologies de l'information et de la communication et des technologies avancées », a précisé la même source.

M. Sahli demain à Lyon

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, effectuera demain une visite à Lyon (France) qui s'inscrit au titre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement en direction de cette communauté, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cette visite, M. Sahli se rendra au siège du consulat général pour rencontrer les différents responsables du poste, à l'effet de s'enquérir du fonctionnement de leurs services et de la qualité des prestations fournies aux membres de la communauté, ainsi que de l'état d'avancement de l'opération biométrique, a précisé le communiqué.



ALGÉRIE - IRAN

M. Bensalah reçu par le nouveau président iranien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a été reçu hier à Téhéran par le nouveau président iranien, Hassan Rohani.

M. Bensalah se trouve à Téhéran pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président iranien élu.

Le président du Conseil de la na-

tion a qualifié de «solides» les relations algéro-iraniennes dans les différents domaines politique, économique et culturel, rappelant que le président Bouteflika «a toujours insisté sur le développement de ces relations». M. Bensalah a, par ailleurs, fait part du «soutien» de l'Algérie à l'Iran et à «son droit à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques». De son côté, le nouveau

président iranien a exprimé la «disponibilité» de son pays à «renforcer» ses relations avec l'Algérie dans les domaines politique, économique et culturel.

Evoquant les problèmes que vivent certains pays musulmans, M. Rohani a souligné que l'ingérence étrangère dans les affaires internes de ces Etats «favorise les situations de déstabilisation dans ces pays».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ouverture de spécialités selon les exigences du développement et les voeux des jeunes

Le ministre de la Formation et l'enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, a annoncé, hier à Oran, l'ouverture de spécialités en formation professionnelle selon la demande des entreprises, les exigences du développement national et les voeux des jeunes.

Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que la méthode de travail du secteur sera changé avec l'ouverture des spécialités à la carte, selon la demande des entreprises du secteur socio-économique, les exigences du développement national et les voeux des jeunes en formation professionnelle.

«Nous oeuvrons à assurer des spécialités selon les demandes contrarialement à l'ancienne méthode de travail où le secteur proposait des spécialités pour chaque session», a ajouté M. Mebarki qui a souligné que la nouvelle méthode vise la promotion de la formation professionnelle pour répondre avec efficacité aux exigences du développement.

Cette nouvelle vision impulsera le développement dans le cadre du soutien à la politique nationale de l'emploi en permettant aux stagiaires



d'accéder à des postes d'emploi. Le ministre a ajouté que la prochaine session de formation verra l'ouverture de nouvelles spécialités à la carte notamment les techniques informatiques, la sécurité industrielle et les arts calligraphiques. Le modèle de formation par apprentissage sera également encouragé par le ministère qui entend à ce que cette formule attire un grand nombre de jeunes pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle, a ajouté M. Mebarki.

S'agissant de la prime accordée aux stagiaires, le ministre a affirmé que la décision de sa revalorisation a été prise sans dévoiler la valeur de cette hausse.

Il a souligné que la revalorisation de cette prime s'inscrit dans le cadre d'une série de procédures technico-pédagogiques qui seront adoptées à la prochaine rentrée de formation.

Le ministre a inspecté, lors de sa visite à Oran, un nombre de projets relevant de son secteur.

Il s'est enquis à haï «El Hamri» du projet d'aménagement et d'extension de l'ex lycée «Louni Houari» cédé au secteur de la formation professionnelle pour abriter un institut national spécialisé. M. Mebarki a inspecté le projet d'aménagement et de réhabilitation de l'annexe de la formation professionnelle de haï «Yaghmoracen» avant de poser la première pierre du projet de réalisation du CFPA de la localité d'Aïn El Beida (Es Sénia).

Le ministre s'est enquis également du projet de réalisation d'un CFPA similaire à haï «Nedjma» dans la commune de Sidi Chahmi, outre le projet d'aménagement du centre de formation industrielle d'Aïn Turk qui sera reconvertis en centre de formation touristique.

Le contrôle des établissements privés de formation professionnelle sera intensifié

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, a indiqué hier à Oran, que le contrôle des établissements privés de la formation professionnelle sera intensifié. «Nous allons veiller à ce que la formation au niveau des établissements privés se fasse conformément aux normes», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya.

Des inspecteurs du ministère seront mobilisés pour cette tâche qui devra également soutenir ces établissements à développer leurs prestations, a-t-il ajouté.

«Nous avons reçu des doléances

de la part de jeunes stagiaires de certains établissements délivrant des attestations qui ne sont pas reconnus et ne leur offrent pas d'emplois», a déclaré M. Mebarki, affirmant que le gouvernement encourage les privés à investir dans le domaine de la formation, tout en respectant le cahier des charges.

Par ailleurs, le ministre a estimé que la formation des formateurs constitue l'axe central de la politique du secteur.

Des dispositions ont été prises pour élever le niveau des formateurs des établissements de formation professionnelle, notamment leur insertion à la formation de la formation professionnelle, a-t-il souligné.

opérateurs étrangers qui travaillent en Algérie afin qu'ils puissent acquérir davantage de savoir-faire.

Dans ce sens, des formateurs du secteur ont bénéficié d'une formation dans plusieurs domaines professionnels dans le cadre de la construction de la grande mosquée d'Alger, a-t-il ajouté.

M. Mebarki a annoncé également que le ministère est en phase de signer plusieurs conventions de coopération avec des pays leaders dans la matière, à savoir l'Allemagne et la France. Ces pays connaissent un développement qui repose sur la performance du secteur de la formation professionnelle, a-t-il souligné.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Harraouibia salue les compétences que recèle le CDER de Bouzaréah

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Rachid Harraouibia a salué, hier à Alger, les compétences que recèle le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) de Bouzaréah (Alger) notamment en matière de maîtrise des technologies de pointe. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection au CDER, le ministre a salué «les compétences humaines et la maîtrise des technologies de pointe par les chercheurs du centre» exprimant à cette occasion son «entière disponibilité à apporter l'aide nécessaire à ces chercheurs pour leur permettre d'aller de l'avant dans leurs recherches sur les énergies renouvelables». Ce centre «premier sur le plan national, deuxième sur le plan arabe et septième sur le plan africain, a franchi d'importants pas en avant sur la voie du développement de la recherche scientifique notamment en ce qui a trait à la vie quotidienne des citoyens, à même de substituer l'énergie renouvelable aux énergies conventionnelles». Plusieurs pays développés «ont décidé de se passer totalement des énergies conventionnelles, ce qui nous incite à œuvrer au développement de la recherche scientifique sur les énergies renouvelables, mission qui incombe au centre de Bouzaréah», a conclu le ministre.

TRANSPORT

Lancement des travaux de réalisation du tramway de Mostaganem

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a procédé hier au lancement des travaux de réalisation du tramway de Mostaganem confiés à un groupe franco-espagnol. Dans une déclaration à la presse, M. Tou a signalé que ce projet, qui permettra la restructuration et l'embellissement de la ville, devra générer 1.000 postes d'emploi lors de sa réalisation et 500 autres permanents lors de sa phase d'exploitation.

Le ministre a rappelé que Mostaganem figure parmi neuf wilayas qui ont bénéficié de ce moyen moderne de transport, signalant que les travaux d'extension et de prolongement du tramway d'Alger sont en cours, en attendant l'ouverture des plis dans les prochains jours pour l'extension des lignes à Constantine et Oran. Les travaux des tramways de Ouargla, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem ont été lancés et seront suivis à la fin de l'année en cours par ceux des villes de Sétif, d'Annaba et de Batna. L'étude de faisabilité d'autres tramways est en cours actuellement pour faire bénéficier des villes à haute densité démographique (plus de 200.000 habitants) de ce moyen moderne de transport, selon M. Tou. Le tramway de Mostaganem s'étend sur une distance de 14,2 km et comprend 24 stations sur deux lignes, la première reliant la localité de «Salamandre» au pôle universitaire de Kharouba passant par le centre-ville et les quartiers de Tijdلت, Essalem et la faculté de médecine. La deuxième ligne relie l'ancienne gare ferroviaire à la nouvelle gare routière de transport de voyageurs de la cité «5 juillet» passant par haï «Benyahia Belkacem» sur deux kilomètres. Il a été programmé, au titre de cet important projet, quatre pôles de changement, un centre de maintenance, un bloc technico-administratif et un centre de maîtrise. Ce moyen de transport, qui disposera de 25 wagons, permettra de desservir 5.000 voyageurs à l'heure.

LE P^R NACER BELASLA, CHEF DU SERVICE UROLOGIE AU CHU NEDIR DE TIZI OUZOU INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

L'atout prévention

O.Larbi

Le professeur Nadir Belasla, chef du service urologie au CHU Nédir de Tizi-Ouzou a donné une conférence sur les cancers de la prostate et de la vessie.

Ces cancers sont fréquents en Algérie sans que leur prévalence soit précisément évaluée. On sait que plus de 10 cas pour 100 000 habitants de sexe masculin sont reconnus. Dans les pays développés, aux USA, par exemple la fréquence est de 164 pour 100 000. On a constaté que les afro-américains sont plus sujets à cette affection que ceux de l'Afrique sub-sahélienne.»

Le problème en Algérie est que « la découverte du cancer de la prostate survient lorsqu'il est déjà avancé, ce qui complique les chances de guérison et donc de préservation de l'espérance de vie. Il est évident qu'un dépistage précoce des cancers dans notre pays aiderait à leur prise en charge avec plus de chances de succès », assure le professeur.

Cette question du dépistage relève aussi bien de l'organisation des structures de santé que de l'économie de la santé.

Le professeur Belasla est pour « un dépistage actif » du cancer de la prostate, plutôt qu'un dépistage systématique comme aux USA « dont la philosophie repose sur la responsabilité des autorités de santé dans la protection sanitaire et sociale. »

« Le dépistage systématique coûte très cher. Il faut trouver l'équilibre entre médecine préventive et médecine curative. En Algérie, le traitement du cancer de la prostate repose sur la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. Ces deux derniers traitements très onéreux sont de 7 à 8 millions par mois pour un cancer à son début et jusqu'à 120 000 dinars pour un cancer avancé. »

Le professeur veut faire « passer le message pour que les Algériens de plus de 50 ans consultent pour éliminer les risques d'apparition d'un cancer de la prostate dont on ne connaît pas l'origine mais qui est hormonodépendant », c'est-à-dire qu'il évolue au rythme des activités hormonales.

Les médecins généralistes sont les premiers à pouvoir suspecter une telle menace, surtout lorsqu'ils ont des patients réguliers ; « dès que des problèmes urinaires apparaissent, penser au cancer de la prostate, demander un dosage de la PSA et orienter le malade vers les médecins spécialistes en urologie. »

M. Belasla est surtout préoccupé par la prolongation de la vie du malade atteint d'un cancer de la prostate : « à un stade avancé, la chirurgie et la chimiothérapie provoquent une castration qui conduit à l'impuissance sexuelle. Ce que les hommes doivent savoir, c'est que le dépistage est la seule méthode de prévention et qu'il est de leur intérêt vital de s'y conformer. »

Faisant un distinguo entre adénome de la prostate et cancer de cette glande, le professeur note que le premier est bénin tandis que l'adénocarcinome est le symptôme d'une évolution dangereuse.

M. Belasla a estimé les adénomes de la prostate à 50 ou 60% en Algérie. Insistant sur la démarche scientifique des urologues à partir des travaux des sociétés savantes spécialisées dans le monde, il espère que les études épidémiologiques se développeront dans notre pays en même temps que les centres anticancéreux et de dépistage précoce.

Son message est clair : consulter systématiquement à partir de 50 ans, si on n'a pas d'antécédents familiaux.

Le cancer de la prostate attention à la négligence

- Cancer de la prostate, première cause de mortalité dans le monde
- Cancer de la vessie première cause de mortalité en Algérie
- Traitement 12 millions/3mois/malade
- Faire le dépistage actif
- Tout symptôme urinaire nécessite un dépistage actif
- Dans les pays développés, 164 nouveaux cas par 100 mille habitants
- Pas de statistiques en Algérie
- Des noirs Américains plus vulnérables que les noirs Africains



cher que les traitements proprement dits. En Algérie, on en trouve beaucoup moins. On en trouve plutôt au stade plus avancé de la maladie.

À un stade dépassé. Automatiquement, le traitement est plus coûteux. L'Algérie doit elle investir dans le dépistage ou dans le traitement qui est plus cher ? Il s'agit d'un choix politique. A l'étranger, on se pose les mêmes questions. Les départs sont toujours les mêmes. On découvre des cancers à un stade avancé. En Algérie, on trouve des cas localement plus avancés.

On trouve plus de cas aujourd'hui car on fait plus de recherche de PSA. En Algérie, on doit faire un dépistage plus actif.

Dire aux gens qui éprouvent des problèmes liés à l'urine, il faut le dépistage. Tout symptôme urinaire doit inciter à faire une analyse.

Cancer familial à détecter souvent. Des noirs américains présentent plus de cancers localisés que des noirs africains.

Plus on est jeune, plus c'est dangereux si la personne est atteinte d'un cancer de la prostate. On recommande dans ce cas

deux méthodes. La castration chimique ou l'ablation des testicules. Le coût du traitement qui est à vie est de 80 000 dinars par 3 mois et par malade.

Parfois, 120 000 dinars par 3 mois et par malade. On ne guérit pas le malade mais c'est à vie. Imaginons seulement 100 malades pour évaluer ce que cela coûte à l'Etat. Tout est importé.

L'Algérie vient d'importer les dernières molécules et le traitement revient à 40 millions de centimes par mois et par malade.

Ajoutons aussi les fractures osseuses car le cancer de la prostate entraîne des fractures osseuses et donc certains médicaments pour le traitement de la douleur. On appelle ça des fractures pathologiques. Parfois, des malades hospitalisés en traumatologie sont opérés pour fractures osseuses pathologiques et on s'aperçoit qu'il s'agit de fractures dues au cancer de la prostate.

Par la pratique du dépistage, si le cancer est localisé, le malade est bien pris en charge en matière de chance de survie.

La circoncision est un acte de foi qui dans notre société occupe une grande importance. Pratiquée généralement sur le jeune garçon, peu après la naissance, mais avant la puberté, cet acte chirurgical dans les études ont démontré des bienfaits sur la santé (diminue le risque de contamination par les maladies sexuellement transmissibles, MST), demeure très sensible et doit obéir à certaines mesures d'hygiènes et de sécurités. « Bien qu'elle soit une opération simple, la circoncision ne doit absolument pas se faire en dehors des structures hospitalières. La majorité des accidents douloureux enregistrés ces dernières années l'ont été à l'extérieur des hôpitaux » a indiqué hier le P^R Belacel Nacer, en marge du Forum.

« Je pratique les circoncisions depuis 15 ans maintenant, j'ai toujours refusé d'organiser des campagnes en dehors des structures hospitalières et ce avant même la promulgation de lois, vu les risques qui entourent ces opérations » a fait savoir le professeur. « Je pratique les circoncisions depuis 15 ans maintenant, j'ai toujours refusé d'organiser des campagnes en dehors des structures hospitalières et ce avant même la promulgation de lois, vu les risques qui entourent ces opérations » a fait savoir le professeur.

« Je me rappelle d'un cas où un enfant est décédé lors d'une

opération de circoncision effectuée au domicile familial, qui pourtant était assurée par un éminent professeur, et ce juste après une injection de Xylocaine. L'enfant a fait une réac-

la respiration et sauver la vie de ce garçon.

Outre le risque de réaction allergique, la circoncision des enfants hémophiles ou atteints d'hypospadias pose un réel pro-

parer à toute éventualité à préconisé l'intervenant. Le minimum, serait de demander aux parents si leurs enfants n'étaient pas victime de contusions ou d'hémorragie à répétition pour écarter toute hypothèse d'hémophilie. Pour ce qui est de l'hypospadias, la circoncision est strictement interdite tant que l'enfant porteur de celui-ci n'est pas totalement traité. « L'urgent est de réparer l'hypospadias au moyen d'une chirurgie ambulatoire » a indiqué le P^R Belacel. Comme à l'accoutumée, le CHU Mohamed Nedir de Tizi-Ouzou, a lancé hier la traditionnelle campagne collective de circoncision du Ramadhan. Cette opération qui concerne près de 600 enfants, est encadrée par des équipes pluridisciplinaires composées de chirurgiens, d'urologues et de personnel médical qualifié. « Rien qu'au niveau de mon service (Urologie), une dizaine de médecins ont été mobilisé pour la circoncision de 150 enfants et c'est ainsi que chaque service sans exception participe annuellement à cette opération » a fait savoir le P^R Belacel.

Rachid Rachedi

Circoncision, entre bienfaits et risques



tion allergique à l'anesthésiant ce qui a provoqué une inflammation de la trachée (une affection du système respiratoire), puis la mort a relaté le P^R Belacel. Ce drame aurait pu être évité selon lui, si l'enfant avait été présent dans un hôpital au moment de l'incident. Une intubation aurait suffi à rétablir

M. TAYEB LOUH L'A ANNONCÉ

Les enfants des assurés sociaux à faibles revenus bénéficieront de la gratuité des soins dentaires

La caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) prendra en charge à partir du mois d'octobre prochain les prestations de soins dentaires dont bénéficieront gratuitement les enfants des assurés sociaux, a déclaré samedi M. Tayeb Louh, ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.



Le ministre a ajouté dans son évaluation du système de la carte électronique chifa et des centres régionaux de l'imagerie médicale que «les enfants des assurés sociaux qui touchent 40 000 DA bénéficieront de la gratuité des soins dentaires après la conclusion d'un accord avec les médecins et les chirurgiens dentistes.

Cette action de solidarité intervient après celle appliquée au profit des enfants d'assurés sociaux qui souffrent de problèmes de vue les empêchant de suivre convenablement leur scola-

rité et ce après la conclusion d'une convention entre la Cnas et les opticiens. La Cnas fournit chaque année des lunettes de vue médicalisées à 300.000 enfants d'assurés sociaux à faible revenu. La Cnas a pris cette initiative pour corriger de manière précoce la vue de ces enfants âgés de 3 ans et plus pour leur permettre de suivre normalement leur scolarité, les dysfonctionnements de la vue ne paraissant après cet âge. Par ailleurs, bien que les lunettes de vue ne figurent pas dans les listes des remboursements

des caisses d'assurances dans plusieurs pays, la Cnas a introduit cette catégorie de prestation dans son système d'indemnisation pour éviter les complications secondaires liées à la vue et assurer à ces enfants une vie normale.

Le coût de ces lunettes médicales destinées aux enfants scolarisés et avant l'âge de scolarisation est prélevé de la taxe imposée au tabac (2 DA pour chaque paquet) et des bénéfices découlant des médicaments importés et fixés par la loi de finances 2010 à 5 % a rappelé M. Louh.

9 millions d'assurés sociaux bénéficient de la carte chifa

Près de 9 millions d'assurés sociaux ont bénéficié des services de la carte électronique chifa, a indiqué samedi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh.

Lors d'une évaluation de la généralisation de l'utilisation de la carte électronique chifa au niveau des wilayas du pays, depuis février et jusqu'à juillet 2013, M. Louh a affirmé que le nombre des bénéficiaires des services de cette carte, a atteint près de 9 millions d'assurés sociaux et ayant droit, ce qui correspond à 28 millions d'Algériens béné-



néficiaires des services de cette carte. Le nombre global de l'utilisation de la carte électronique à travers le territoire national, a atteint durant le premier semestre 2013 plus de 23 millions de fois, dont 21 millions utilisées par des assurés sociaux dans les wilayas desquelles ils relèvent et près de 2 millions hors la wilaya de la-

quelle ils relèvent. Le même bilan montre que 500 000 assurés non-salariés, ont bénéficié des services du système de la carte chifa.

L'utilisation de la carte électronique Chifa a été lancée en 2007 au niveau de 5 agences pilotes, à travers la mise en place d'un système moderne de gestion, suivie de l'élargissement graduel de l'opération à l'ensemble des wilayas. Après le conventionnement de la Cnas avec les officines privées, cette opération a permis d'améliorer le service au profit des assurés sociaux et ayant droit à travers le territoire national.

SÉCURITÉ SOCIALE

Louh annonce de nouveaux projets pour 2014

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé samedi à Alger plusieurs projets de son secteur pour l'année 2014.

Parmi les projets élaborés par le ministère et cités par le ministre dans son évaluation du système de la carte électronique chifa et des activités des centres régionaux d'imagerie médicale, figure l'élargissement de la couverture sociale à de nouvelles catégories spécifiques. Dans le cadre des mêmes projets, il sera procédé à la poursuite

de la mise en œuvre des mesures spécifiques au profit des enfants scolarisés, ayant droit des assurés sociaux à revenu limité, dans le cadre d'une convention qui sera signée en octobre prochain avec les chirurgiens-dentistes.

Le système du tiers payant sera généralisé pour les soins sanitaires de base outre la réforme du système complémentaire de la couverture sociale à travers la réforme du système de la mutualité sociale qui inclut notamment la retraite complémentaire.

M. Louh a, en outre, annoncé un autre projet qui entrera en vigueur à partir de mars 2014 permettant aux pharmaciens conventionnés de s'enquérir de la date d'achat des médicaments par l'assuré de manière à lutter contre la fraude.

Le ministre a en outre cité le projet de mise en place de nouveaux systèmes pour actualiser la carte chifa outre l'introduction de la vignette code-barres pour les médicaments remboursables.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ : JOURNÉE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME CHIFA

Tous les centres de paiement équipés du système SIGAS

Mouad B.

La wilaya de Bordj Bou Arréridj est l'une des rares wilayas à utiliser à 100% le Système informatique de gestion des assurances sociales (Sigas) dans tous ses 23 centres de paiement.

S'exprimant à l'occasion de la journée nationale d'évaluation de la carte chifa, le directeur de la wilaya de la Cnas de Bordj Bou Arréridj, M. Rachid Missour a rappelé les services de la Cnas œuvrent tous dans le but d'améliorer les prestations et d'assurer un service de qualité aux assurés. Notons que depuis le lancement de la Carte Chifa, sur les 138 083 cartes reçues, la wilaya de Bordj Bou Arréridj a remis 133 979 cartes aux bénéficiaires, soit un pourcentage de 97%. « 512 personnes hors wilayas d'affiliation ont utilisé la carte chifa à Bordj Bou Arréridj », a tenu à rappeler M. Missour. Pour ce qui est des établissements qui ont signé des conventions avec la Cnas de Bordj Bou Arréridj, en plus des 22 pharmacies et officines, 3 centres d'hémodialyse et 6 sociétés de transports de malades, quelques 19 médecins généralistes et un spécialiste ont déjà signé des conventions avec la Cnas.

M. TOU

Investigations pour déterminer les causes de l'incendie de la tour de contrôle de l'aéroport d'Alger

Le ministre des transports M. Amar Tou a déclaré samedi que les investigations se poursuivent toujours au sujet de l'incendie qui s'était déclaré au niveau de la tour de contrôle de l'aéroport international Houari Boumediene, à Alger, et fut à l'origine du ralentissement de la navigation aérienne pendant deux heures. En marge d'une visite d'inspection des chantiers de réalisation des travaux d'extension de la ligne du tramway Alger-Bordj El Kifan-Dergana, le ministre a affirmé que «plusieurs enquêtes sont en cours au niveau du ministère des transports, l'entreprise nationale de la navigation aérienne, la sûreté nationale et la Protection civile, pour connaître les causes réelles de l'incendie survenu dans le système de climatisation».

Les investigations préliminaires ont indiqué que l'incendie s'est déclaré dans un climatiseur suite à un court-circuit électrique situé dans une salle où étaient conservés des équipements techniques. Toutes les activités au niveau de la tour de contrôle ont été arrêtées et plusieurs vols annulés ou détournés suite au déclenchement de l'incendie. Selon M. Tou aucun dégât n'est à signaler au niveau des équipements techniques de la tour qui a repris son activité quelques heures après l'incendie, indiquant que les travailleurs avaient eu la présence d'esprit de couper tout de suite le courant.

Dans ce sillage, le ministre des transports a annoncé les projets de réalisation de cinq tours de contrôle à Constantine et Oran (en cours de réalisation) et à Alger, Ghardaïa et Tamanrasset, soulignant que le contrat de réalisation de la tour d'Alger a été validé jeudi dernier par l'entreprise de navigation aérienne et une entreprise espagnole spécialisée dans ce domaine, les contrats relatifs aux autres contrats devant être adoptés lundi prochain.

En réponse à une question d'un journaliste relative à la hausse des accidents de la circulation, notamment pendant le mois de Ramadhan, M. Tou a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer «rigoureusement» la loi après l'échec des tentatives de son exécution avec souplesse et les campagnes de sensibilisation.

Le décret exécutif relatif au «chronotachygraphe» qui permet de déterminer la vitesse et les horaires de conduite et de repos des autobus sera soumis au gouvernement pour adoption dès que la loi de finances complémentaire (LFC) 2013 sera adoptée, laquelle loi servira de soutien légal à ce décret, a précisé dans ce sens le ministre.

**MILIANA :
SIDI MEDJAHED
Une caravane
de Ness El Kheir
aux profits des
enfants inadaptés**



Salim Ben

Une bonne initiative a été organisée par un groupe de bienfaiteurs composé de jeunes volontaires, venant de Khemis Miliana, Ain Sultane, Ain Defla, Miliana et Sidi Lakhdar aux profits des enfants inadaptés du centre de Sidi Medjahed qui se trouve éloigné sur les monts de Zaccar.

Effectivement, « Ness El Kheir » se sont réunis afin de visiter le centre des enfants inadaptés à Sidi Medjahed. Des jeunes actifs des associations « Bassis Amel », et « El Fikr Wa El Ibdaa » se sont donnés rendez-vous à ce centre qui compte plus de 60 pensionnaires inadaptés mentaux, dont la majorité sont des adultes. Pour certains, bénévoles, c'était leur première fois de voir la souffrance de ces personnes, la majorité étaient émus, et très touchés, d'ailleurs il y a certains qui ont pleuré, en regardant ces enfants adultes chanter, danser et sauter de joie sous les échos de la darbouka et kabkabou. Pour Fouad, Mohamed, Djilali, Abdelkader et Islam : « C'était un grand plaisir de partager la joie avec cette frange délaissée, nous avons décidé de multiplier nos visites inshallah et nous ferons notre possible d'organiser d'autre cotisation pour ramasser un nombre important des besoins à ce centre ».

Pour rappel, cette structure, située dans une zone enclavée et difficile d'accès, reçoit rarement des visiteurs tellement attendus par ces personnes. En plus de sa situation géographique décourageant plus d'un, c'est le problème du transport qui se pose avec acuité, à la fois pour les habitants et pour le personnel exerçant dans ce centre. Durant notre visite à ce centre, nous avons constaté que ces pensionnaires, dont beaucoup sont abandonnés par leur famille, ont besoin de cette ambiance familiale et veulent vivre autour de ces animations culturelles et sportives afin d'oublier leur sort.

Le directeur avec son équipe, est conscient du manque flagrant d'une prise en charge pour cette frange de la population. Beaucoup de chose manque dans ce centre notamment en matière des couches pour adultes et produits sanitaires.

« Respect, honneur et vifs remerciements sont adressés à toutes ces femmes et hommes qui travaillent dans ce centre, qui donnent de leur amour, de leur santé, de leurs moyens, de leur temps et de leur sueur pour travailler dans l'intérêt général de ces inadaptés mentaux et luttent pour pallier ou diminuer leur handicap » lancerà le directeur M. Bayadha.

Mais il est aussi temps de rappeler, le ministère de la solidarité, sur les promesses données dans un temps passé, d'une réalisation d'un nouveau centre adéquat à cette frange de population, ainsi faire rebooter les mécanismes mis en œuvre par l'état et déployer les efforts au niveau de la wilaya par les pouvoirs publics locaux pour donner « une lueur d'espoir » à ces enfants inadaptés et d'autres handicapés dans cette wilaya.

ALGER

Le procès d'un policier

A. Ferrag

**Le mois de juillet 2013,
Amine, policier, est
condamné par le tribunal
criminel d'Alger.**

Dans le box des accusés, Amine, le regard anxieux et fuyant, lors du procès.

- Accusé, répondez, je vous prie. Pourquoi avez-vous donc eu recours à une pratique illégale alors que votre statut fait de vous un homme digne, qui se doit d'assurer la sécurité du citoyen au lieu de lui nuire ?

- C'est que, Monsieur le président... Je ne sais pas... Je ne sais plus...

- Voyons ! Nous n'allons tout de même pas y passer la journée !

- Monsieur le président, j'ai fait cela pour ma famille ! Le désir de subvenir à ses besoins m'a fait perdre la tête...

- Mais cela n'explique pas et, surtout, n'excuse pas le fait que vous ayez eu recours à une pratique illégale, quelle que soit votre situation matérielle ou familiale...

- Je le répète : Je ne savais pas ce que je faisais !

Amine n'est pas seul à comparaître. Cinq autres mis en cause ont été arrêtés



pour complicité et ils reconnaissent les faits retenus contre eux. L'affaire remonte au mois de juin de l'année dernière. À la surprise générale, Amine, policier de son état, est arrêté pour vol et vente illégale de munitions.

À son actif, quelques balles du service de l'armement dérobées à la Sûreté, abusant de la confiance aussi bien de ses supérieurs que de ses collègues. Au cours d'un long réquisitoire, le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et

requiert une peine de dix ans de prison à l'encontre de l'accusé, et de 3 à 5 ans à l'encontre des cinq autres mis en cause. Au terme des délibérations, le principal accusé, Amine est condamné à 5 ans de prison ferme, pour vol et vente illégale de munitions. Par ailleurs, Mourad et Ali, sont condamnés à un an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 50 000 DA chacun, pour complicité, alors que Karim, Samir, et Nabil bénéficient de la relaxe pure et simple.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

15 morts et 93 blessés en une journée

Quinze personnes sont mortes et 93 autres ont été blessées dans 48 accidents de la route survenus vendredi à travers plusieurs wilayas, indique samedi la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

« Durant la journée du 2 août 2013, quarante-huit accidents de la circulation routière ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers 23 wilayas (...) Ils ont engendré le décès de quinze personnes et des



blessures à quatre-vingt-treize autres », lit-on dans le communiqué.

L'accident le plus grave a été enregistré à 13h45 à Menaceur (Tipasa), au village Aizaben.

Cet accident a occasionné la mort à trois personnes et des blessures à trois autres, selon la même source qui relève, par ailleurs, que des dégâts matériels importants ont été causés à soixante-trois moyens de locomotion impliqués dans l'ensemble des accidents.

BATNA

3 morts et deux blessés dans un accident de la circulation près de N'gaous

Trois (3) personnes sont mortes et 2 autres ont été blessées, samedi sur la route nationale n°78, près de la ville de N'gaous (Batna), à la suite d'une violente collision entre 2 véhicules légers roulant en sens inverses, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les corps des trois victimes décédées ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de N'gaous après avoir été difficilement désincarcérés par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de N'gaous, en raison de la violence du choc qui a complètement détruit les deux véhicules.

Les passagers blessés ont été transportés d'urgence dans le même hôpital mais leurs jours ne sont pas en danger, a-t-on indiqué. Une enquête a été aussitôt déclenchée par les services compétents en vue d'établir les circonstances exactes qui ont conduit les deux véhicules à se télescopier de plein fouet. La direction de la protection civile de la wilaya de Batna a enregistré durant ce mois de Ramadhan 15 morts et 32 blessés dans des accidents de la circulation.

MÉDÉA

2 violents incendies de forêts maîtrisés à Bouaïchoune

Deux violents incendies de forêts qui se sont déclarés, vendredi matin, dans la commune de Bouaïchoune, à 24 km à l'ouest de Médéa, ont été maîtrisés après plus de dix-sept heures (17h) de lutte acharnée des équipes d'intervention, mobilisées sur place durant toute la journée de vendredi, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile.

Un premier incendie est signalé, à la mi-journée de vendredi, au lieu dit Oued El-Had, ou un simple départ de feu, favorisé par la chaleur caniculaire,

qui a sévit durant cette journée, s'est transformé, a-t-on indiqué de même source, en un «énorme brasier» qui a nécessité l'appel en renfort de la colonne mobile de lutte contre les incendies.

Il aura fallu, a-t-on précisé, dix-sept heures aux équipes d'intervention pour maîtriser l'incendie et sécuriser le voisinage. Sept hectares de forêts et de broussaille ont été détruits lors de cet incendie.

Un second départ de feu, survenu presque au même moment, au lieu

dit kef er-Rachi, ne sera circonscrit qu'au bout de seize heures (16h) d'intervention et dans des conditions très difficiles, en raison de la forte chaleur et la nature accidentée du relief, a-t-on fait savoir.

L'intervention rapide de la colonne mobile a permis de limiter les dégâts, eu égard à la violence de l'incendie, puisque l'on ne déplore que la destruction de sept hectares de couvert végétal.

APS

ORAN

Les plages rocheuses, destination privilégiée des pêcheurs au mois de Ramadhan

Les plages rocheuses du littoral oranais constituent, au mois de Ramadhan, une destination privilégiée pour les pêcheurs à la ligne.



Durant le mois sacré, de nombreux pêcheurs amateurs affluent sur les plages rocheuses de la bande côtière d'Oran avec ses paysages pittoresques, pour passer d'agréables moments dans un milieu naturel paisible. Muni d'une canne à pêche et d'appâts pour poissons, ces amateurs pêcheurs trouvent un malin plaisir à s'installer sur des rochers. À la plage de Madrague, Lofti s'y pointe juste après le s'hour, repas du jeûneur peu avant l'aube.

Cet amoureux de la pêche dit qu'il préfère chaque année prendre son congé au mois de ramadan pour pratiquer cette passion, affirmant que cette activité qui semble routinière car pratiquée chaque jour du Ramadhan, reste plaisante et amusante.

La passion pour la pêche a grandi au mois de carême, qui coïncide ces dernières années avec la saison estivale et les congés annuels des travailleurs, chez Hadj Larbi, un mordu qui ne se sépare jamais de sa canne et de la grande bleue depuis plus de

quatre décennies. «Ce passe-temps au ramadan a un goût particulier. Il me procure une sensation de paix intérieure et de la patience», s'est exprimé Mohamed, un habitué des rochers à la plage de Cap Blanc qui ne dissimule pas son soutien attachement à ce hobby.

Au ramadan de l'an dernier, il n'avait aucune idée de ce plaisir. «J'ai commencé à le connaître après qu'un ami m'a invité à une sorte de pêche aux premiers jours du Ramadhan pour découvrir un passe-temps féérique très attrayant», a-t-il ajouté.

Le plaisir est plus grand lorsque les poissons capturés par un amateur sont proposés dans un plat sur la table de l'iftar au même jour, s'accordent à le confier de nombreux amateurs de la pêche.

Ecouter la radio ou lire imprègne un goût particulier à la pêche sur les rochers

Des pêcheurs préfèrent n'entendre que le son des vagues qui se jettent

sur les rochers ou du vent. D'autres prennent avec eux des postes radios pour suivre des émissions radiophoniques et d'autres des livres. Quelques-uns trouvent un plaisir dans la pêche collective où on discute en toute convivialité.

Ôthmane, un habitué des rochers de la plage Cap Carbon d'Arzew, qui fait un déplacement de 5 kilomètres par bicyclette pour pratiquer la pêche, trouve que tenir un livre avec une main et la canne à pêche avec l'autre crée un plaisir inégalable surtout au mois de ramadan.

«Tenir un roman au milieu d'un tel décor de rochers, de mer, de mouettes autour est un comble de plaisir», dit ce pêcheur à l'âme d'un littéraire et amoureux de la nature.

Okacha estime que pratiquer la pêche sur des rochers isolés tout en suivant des émissions radiophoniques ou en écoutant un CD de musique, est un véritable bien-être, qui fait oublier la faim et la soif.

Vacances et Ramadhan ne font pas bon ménage

Les vacances et le Ramadhan ne semblent pas faire bon ménage pour la plupart des Algériens en raison de la coïncidence du mois de carême avec la période estivale.

Cette année, le Ramadhan a débuté en même temps que les vacances scolaires, soit le 10 juillet, sachant que les départs en vacances des familles restent grandement tributaires des enfants scolarisés. En ce sens, plusieurs familles ont reporté leurs vacances après le mois de Ramadhan.

En attendant, les Algériens préfèrent se «consacrer pleinement» au jeûne et «occupent» leur temps comme ils le peuvent, pour reprendre l'expression de Sid Ahmed, étudiant en sociologie à l'université de Bouzaréah.

Comme la plupart des Algériens, Sid Ahmed (22 ans), «tue» son temps durant le mois de ramadan, dont les journées sont «trop longues», se plaint-il. La journée de ce jeune habitant de Bouzaréah sur les hauteurs d'Alger, se résume à une grasse matinée qui peut être rallongée jusqu'à 14h, dit-il. Une fois la prière du dohr accomplie, à la maison ou à la mosquée, il entre dans son «monde virtuel», à savoir l'internet.

«Il m'arrive de passer six heures d'affilée derrière mon PC», raconte-t-il, avouant qu'il ne voit pas le temps passer quand il est branché sur les réseaux sociaux où il s'est fait beaucoup d'amis de différentes nationalités.

«C'est amusant, instructif et décompression. En chatant à travers la toile, je m'instruis et j'apprends des choses», dit-il, se réjouissant par ailleurs de «perfectoriser son anglais». Mouna, qui est lycéenne, est également une férue du net. Elle avoue ne pas avoir le choix, dans la mesure où, dit-elle, il n'y a pas d'autres moyens de distraction en Algérie.

«Le net est une sorte d'évasion pour moi», avoue Mouna avec un air quelque peu contrariant, alors qu'elle aurait souhaité sortir et se prélasser à la plage.

Toutefois, Mouna préfère «positiver» sa situation et profite de la période du jeûne pour mettre la main à la pâte, en aidant sa maman dans la cuisine. «Mes vacances se résument pour le moment à l'internet et la cuisine», dit-elle avec un air ironique.

Ce qui ne semble pas être le cas des parents, à l'exemple de Farid, qui a du mal à «gérer» ses enfants durant cette période estivale. Cadre dans une entreprise

du secteur privé, il se plaint d'être assailli par ses deux enfants, âgés respectivement de 7 et 11 ans. Farid est ainsi contraint de faire sortir ses enfants durant la journée, malgré le jeûne, dit-il. «Je les emmène au parc zoologique et de loisirs, mais pas à la plage», avoue-t-il.

Chômage forcé pour les saisonniers

La coïncidence de la période des vacances avec le mois du Ramadhan pénalise aussi les travailleurs saisonniers, notamment ceux qui exercent au niveau des plages. C'est le cas de Hacen, gardien de parking à la plage Colonel-Abbès de Zeïralda.

Il avoue que même durant les weekends, la plage est presque vide, alors qu'il espérait voir une grande affluence, notamment avec la hausse sensible des températures.

Qu'à cela ne tienne, Hacen compte se rattraper après le mois de Ramadhan car, dit-il, la plage ne désemplit pas en période ordinaire au cours de laquelle il lui arrive de travailler de 8h du matin jusqu'à une heure tardive de la nuit. Son ami Kamel, vendeur de glaces, avoue pour sa part qu'il a un manque à gagner d'un mois de salaire. «C'est un trou difficile à combler dans mon budget d'autant plus que le

MILA: RAMADHAN, AÏD EL FITR, RENTRÉE SCOLAIRE
Les pères de familles sur tous les fronts

Saber

A peine l'été s'est-il installé que le mois de Ramadhan a commencé. L'Aïd pointe à l'horizon dans moins de dix jours et la rentrée scolaire suivra, quelques jours plus tard. Trois rendez-vous importants socialement mais éprouvants financièrement pour les familles moyennes et populaires, soit plus de 80 % de la population. Ainsi, coincés entre le martèau du couffin du Ramadhan et l'enclume des effets vestimentaires, les pères de familles, désemparés et dépassés, ne savent plus à quel saint se vouer et se plient en quatre, cherté de la vie oblige, pour subvenir aux besoins du «couffin» et aux exigences de leur progéniture. C'est une vraie aubaine qu'offre cette conjoncture aux «commerçants» informels de tout acabit qui profitent de cette coïncidence pour imposer leur diktat et, du coup, écouter leur marchandise, achetée en deuxième main au niveau des marchés de gros de Chelghoum-Laid, de Tadjanet, de Ain M'Lila et de Ain-Fekroun, pour être revendue à des prix exorbitants et dépassant toutes les normes, aux dépens d'une population soumise et impuissante devant les effets pervers et néfastes de ces marchés informels qui poussent comme des champignons en cette occasion, qui, non seulement exercent «au noir», sans pour autant être inquiétés, outre mesure, mais qui squatte le moindre espace et étaient leur marchandise à même le sol, faisant fi de toutes les réglementations en vigueur dans un climat où règne une anarchie totale dans des souks de fortune où les étals de fruits et légumes, les passants et les vêtements s'entremêlent.

Devant cette situation, on ne peut plus complexe, les ménages à revenu moyens et modestes sont les premières victimes de cette supercherie à grande échelle où ils sont contraints de «céder» pour pouvoir subvenir à des dépenses parfois, dérisoires, mais qui sont devenues, au fil des ans, des habitudes bien ancrées dans une société de consommation, bien loin des préceptes de la religion en ce mois sacré, pris au piège de la tentation et l'envie d'acheter pour acheter et, ainsi, vivre au-dessus de ses moyens. Cela étant, cette frénésie qui s'empare des citoyens, en cette période, ne manquera, certainement pas, de porter un sérieux préjudice à des parents déboussolés et souvent astreints à s'endetter pour faire plaisir à leurs familles et vivre, comme il se doit ce double événement. Néanmoins, rien ne peut justifier cette flambée des prix, jamais égalée en ce mois, censé être celui de la miséricorde, du pardon, de la solidarité et de l'entraide sociale entre musulmans qui doivent, normalement, faire preuve de plus de retenue en évitant les dépenses, souvent, superflues et irréfléchies qui ne font que grossir et renflouer les caisses déjà bien pleines des trabandistes et opportunistes de tout bord.

mois au cours duquel je travaille le moins (juillet), est caractérisé par les fortes dépenses du ramadan», se plaint Hacen.

A Zéralda, Sidi Fredj et Aïn Bénian où les plages sont généralement très fréquentées en été, l'activité a grandement baissé. Les commerçants de la région s'en plaignent et disent attendre avec impatience la fin du Ramadhan pour se «remettre à l'activité».

Même constat chez les agences de voyage et de tourisme dont l'activité tourne au ralenti. Hakim, gérant d'une agence à Alger, n'a gardé qu'un seul employé durant le mois de ramadan car, explique-t-il, l'activité baisse considérablement.

Toutefois, il s'attend à un regain de l'activité juste après le mois de carême, faisant observer que plusieurs Algériens ont reporté leurs vacances après le Ramadhan. «Toutes les réservations ont été effectuées après le mois de Ramadhan et nous nous attendons à un rush durant les trois semaines qui nous séparent de la rentrée sociale», a ajouté Kamel. Selon Kamel, toutes les agences souffrent de cette situation durant la période du Ramadhan, à l'exception de celles qui sont autorisées à organiser des voyages dans le cadre de la Omra.

APS

LA NUIT DU DESTIN : LEILATU EL QADR



Le Coran fut révélé la Nuit de la Valeur (ou du destin), une des nuits du mois de Ramadan. C'est une nuit de grandes merveilles et de bénédictions que Allah subhanahu wa Taala a décrite comme étant «meilleure que mille mois».

Cela veut dire que le mérite de ceux qui feront preuve de dévotion durant cette nuit surpassera le mérite de mille mois de dévotion. Ce grand mérite est cité dans la sourate Al-Qadr.

Allah a révélé le Coran dans cette nuit. Allah dit : «Nous avons fait descendre le Coran dans la Nuit de la Valeur. Et qui te fera comprendre ce qu'est la Nuit de la Valeur. La Nuit de la Valeur a plus de valeur que mille mois». Sourate 97 : 1-3.

Commentaire d'Ibn Kathir et Sheikh Al-Jilani

Allah Taala dit «Nous l'avons certes fait descendre Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin, ou de la Dignité) «Nous l'avons fait descendre» renvoie au Coran, qu'Allah Taala a fait descendre de la Planche Gardée aux anges. Dans un hadith rapporté dans l'exégèse d'Ibn Kathir selon Ibn 'Abbas : Allah a fait descendre le Coran entier depuis la Planche Gardée jusqu'à la Maison de la Gloire dans le bas ciel, puis il fut révélé progressivement, selon les événements, pendant 23 ans, au prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) Al-Qadr signifie en arabe l'honneur, la dignité ou le rang, ou dans un autre registre «quantité». Ainsi une explication citée par Sheikh Abd Al-Qadir Al-Jilani, qu'Allah (rahimahu Allah), selon ibn 'Abbas : elle fut appelée Laylat Al-Qadr, pour la glorifier et honorer son rang, car Allah y décide ce qui sera pour toute l'anée à venir jusqu'à Laylat Al-Qadr de l'année suivante». Puis Il (Allah) dit : «Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr?» Où Muhammad si ce n'est qu'Allah t'a appris sa grandeur. L'Imam Ibn Kathir souligne le procédé rhétorique «Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr?».

mettant en valeur la grandeur de cette Nuit et montrant à quel point elle est distinguée parmi toutes les nuits. «Laylat Al-Qadr», poursuit Sheikh Abdul-Qadir Al-Jilani, signifie la Nuit de la majesté et de la sagesse, et on dit c'est «La Nuit Bénie» au sujet de laquelle Allah Taala dit : «Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie». (Sourate Ad-Doukhâne)

Sheikh Abd Al-Qadir commente «La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois» en disant : «y ouvrier est meilleur que d'œuvrer mille mois qui ne comprennent pas une Nuit du Destin. On dit que les Compagnons n'ont jamais été aussi contents que d'apprendre que «La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois» car le Prophète a relaté un jour à ses compagnons, que quatre personnes parmi les fils d'Israël ont adoré Allah pendant 80 ans sans pécher, et il mentionna Ayyoub, Zakariyyâ, Hazqil et Tûsha' Ibn Nûn. Les compagnons en furent étonnés, c'est alors que Jibril (alayhi A-Salam) vint au prophète et lui dit : «Ô Mohammad, vous vous étonnez, toi et tes compagnons, de l'adoration de ces gens pour Allah, pendant 80 ans sans pécher, mais Allah a révélé à toi ce qui est meilleur que cela, puis il récita : Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr, jusqu'à la fin de la sourate. Le Prophète éprouva une joie pour cela».

Sheikh Abd Al-Qadir continue : «Durant celle-ci descendent les Anges», ils descendent depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aube. «Ainsi que l'Esprit (Ar-Rûh)», renvoie à Jibril. Puis Sheikh Abd Al-Qadir cite les différentes opinions à ce sujet en disant : selon Ad-Dahhâk, selon Ibn 'Abbas (Radia Allah 'anhoma), l'Esprit est à l'image d'un être humain mais d'une taille gigantesque », et c'est à son sujet qu'Allâh a dit «et ils l'interrogent au sujet de

l'Esprit » ; c'est un ange qui tient une rangée à lui seul le jour du Jugement et Muqâtil dit : c'est l'ange le plus noble pour Allah Taala, c'est la plus majestueuse créature près du Trône. D'autres ont dit : c'est un ange qui a le visage des humains et le corps des anges, et il serait la créature la plus grande, il tiendrait une rangée à lui seul alors que les autres anges tiendraient en une autre, et Allah a dit : Le jour où l'Esprit et les Anges se dresseront en rangs [...] L'Imâm Ibn Kathîr avance la même opinion qu'Al-Jilâni, l'Esprit renverra à Jibril, dans une tournure grammaticale où le particulier (l'Esprit) serait ajouté au général (Les Anges). Et on dit (au sujet de l'Esprit) que ce sont certains anges

«Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube», selon Al-Jilâni, on dit qu'elle est exemptée de tout mal jusqu'à l'aube, et Ibn Kathîr rapporte dans le même sens un hadith selon Moujâhid au sujet de « Elle est paix et salut » : «elle est à l'abri du mal, chaytan ne peut y faire du mal ». Les anges saluent les croyants parmi les habitants de la terre en disant «Salam Salam » jusqu'à l'aube.

Quand, cherche Laylat Al-qadr ?

D'après Aîcha (Radia Allah 'anha), le Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) a dit : «Cherche la Nuit d'Al-Qadr parmi les nuits impaires de la dernière décade du mois de Ramadhan».

Sheikh Abd Al-Qadir (rahimahu Allah) a dit : Laylat Al-Qadr est recherchée la dernière décade du mois de Ramadhan, et le plus probable c'est la nuit du 27. Selon Malik (rahimahu Allah), il n'y a pas de nuit plus probable que le reste. Selon A-chafî (rahimahu Allah), le plus probable c'est la nuit du 21. Abu Bourdah Al-Aslamiyy (Radia Allah 'anh) opte pour la nuit du 23. Abu Dharr (Al-Ghifârî) et Al-Hasan Al-Basri (Radia Allah 'anhoma), qu'elle serait la nuit du 25, [...] et selon Ibn 'Abbas et Oubayy Ibn Ka'b (Radia Allah 'anhoma) que la nuit la plus probable est le 27. La preuve que la nuit du 27 est plus probable, et Allah sait mieux, ce

q u ' I b n

Hanbal (Rahimahu Allah) a rapporté avec sa chaîne de transmission, selon Ibn 'Omar (Radia Allah 'anh) il a dit : pendant qu'ils comptaient leur songs de la dernière décade (du Ramadhan) au prophète, (Salla Allah 'alayhi wa Salam) il a dit : «Je vois que vos songs concordent pour la 7^e nuit de la dernière décade. Que celui qui veut attendre la nuit d'Al-Qadr et la cherche pour profiter de ses mérites (en se rapprochant d'Al-Lâh); le fasse donc pendant la 7^e nuit de la dernière décade».

Les mérites de Laylat el Qadr

Le Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) a dit : «Celui qui passe la Nuit de la valeur en prière, avec foi et espoir de récompense, toutes ses fautes passées lui seront pardonnées». [Rapporté par Al-Bokhari]

Ahmad Ibn Hanbal rapporte selon Ibn Omar que le Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) dit : «Que celui qui cherche cette nuit, la cherche le 27ème jour de Ramadhan». Il est méritoire durant cette nuit de prier et de réciter le Coran et de demander le Pardon de Dieu.

Aîcha (Radia Allah 'anha) a dit : «J'ai demandé au Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam), ce qu'on doit souhaiter durant cette Nuit. Il me répondit : «Dis, Seigneur, tu es Pardonneur et Généreux et tu aimes le pardon, accorde-le-moi».

L'histoire de cette nuit est que le Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) avait remarqué que les communautés précédentes vivaient longtemps et donc consacraient plus de temps à l'adoration et il a vu que l'âge moyen de sa communauté ne dépassait pas la soixantaine : Dieu lui a offert ainsi qu'à sa communauté «la Nuit de la Valeur» qui est équivalente à plus de 83 ans !

Par contre, Allah a caché cette nuit pour que les musulmans restent toujours dans l'effort et la recherche pendant tout le mois de Ramadhan et en particulier la dernière décade. Il l'a caché comme il a caché ses saints parmi les créatures et Son Nom suprême parmi ses Noms...

Il est important de signaler que « la nuit de la valeur » est notamment la nuit où le destin

et le sort de chaque membre de la communauté sont tracés pour l'année qui suit : par conséquent le fidèle doit rester en éveil et présent avec Allah et Le prier avec certitude et humilité afin de mériter Sa miséricorde et Sa grâce.

Allah Taala dit à ce propos : «Nous l'avons fait descendre par une nuit bénie. Nous ne cessions pas de mettre les gens en garde. C'est au cours de cette nuit que se différencie toute décision immuable et sagelement élaborée. C'est là un ordre venant de Nous.» [Sourate 44 : 3-5].

Cette nuit est sans doute la nuit de la présence avec Allah avec l'esprit et le cœur, elle sert à éveiller chez le vulgaire cet état d'esprit d'être avec Allah et s'abandonner à Lui pour recevoir de Sa grâce et mériter Sa miséricorde, mais les gens de Dieu qui sont présents en permanence avec Allah adorent leur Bien aimé indépendamment du temps, du lieu et de l'espace.... Chaque nuit pour eux est une nuit de la valeur : la descente des anges et de l'esprit se fait pour eux chaque nuit, leur proximité avec Allah est tel que la personne qui les côtoie et les aime se trouvera sans qu'il le sache dans la présence divine et dans la station du détachement de tout ce qui n'est pas Dieu.

Conclusion

Chers frères et sœurs, la maîtresse des nuits du Ramadhan est Laylat Al-Qadr, cherchons-là comme disait notre Mère Aîcha (Radia Allah 'anha) parmi les nuits impaires de la dernière décade du mois de Ramadhan. C'est la Nuit Bénie, du mois bénî ; la nuit de la dignité, de la majesté, de la bénédiction, la maîtresse des nuits. Ne nous privons pas de ce bien immense et prions pour nos frères en Palestine, et dans tout le monde et pourvu qu'Allah nous inscrive le Pardon, Sa Satisfaction, la santé, et la lumière d'une foi qui nous éclaire la vie et qu'il nous fasse atteindre de nombreux mois de Ramadhan, dans l'obéissance et l'amour en Lui. Qu'Allah fasse bénéficier nos coeurs de Sa présence dans cette nuit et pendant toutes les nuits, nous pardonne et nous éloigne de Son châtiment.

Amine.



Tombola

TOMBOLA DK NEWS
N° 23

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03, Rue de l'Indépendance, Alger, ci-après désignée comme l'organisatrice, représentée par son délégué : M. CHERBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisatrice.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste scellé faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les participants suivantes doivent faire les suivantes :

- Le employeur de l'Algérie, les membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" + Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone+écran, 17-Un LCD 32" + Demo, 18-Un LCD 32" + lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" + Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone+écran, 17-Un LCD 32" + Demo, 18-Un LCD 32" + lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



MAUX DE TÊTE ET MIGRAINE

Quels en sont les symptômes ?

Les céphalées de tension (qui n'ont aucun rapport avec l'hypertension artérielle !) se manifestent surtout au niveau du front et de la nuque. Ce sont des douleurs perçues comme une pression (ou tension) ou un serrement exercé sur ces parties de la tête. La douleur peut augmenter de manière progressive ou apparaître brusquement. Certaines céphalées de tension durent parfois plusieurs heures, voire même plusieurs jours.

Elles sont différentes des migraines qui se manifestent par des douleurs lancinantes du côté droit ou gauche de la tête, parfois pendant des heures, voire des jours. La douleur suit les battements du cœur. L'épisode est souvent associé à d'autres symptômes : une intolérance à la lumière, au bruit et aux odeurs, des nausées, des vomissements, etc. La migraine peut être précédée de signes prémonitoires : fourmillements ou, plus rarement, faiblesse d'un côté ou vertiges (migraine basilaire). Dans le cas de la migraine avec aura ou migraine ophthalmique, la personne ressent d'abord des troubles visuels : voile noir, éclairs en zigzag ou scotomes scintillants (un point scintillant qui grossit progressivement jusqu'à gêner la vision).

Certains migraineux souffrent d'une forme particulière de migraine, la céphalée de Horton ou algie vasculaire de la face. Ce type de migraine est caractérisé par des douleurs très intenses et d'apparition soudaine, qui touchent un côté du visage au niveau de la tempe, de la joue ou derrière l'œil. La céphalée de Horton touche plutôt les hommes jeunes. Les enfants peuvent être atteints de migraine dès deux ans. Souvent, on ne s'en rend compte qu'à partir de cinq ans, lorsque l'enfant est en mesure de décrire cette sensation douloureuse. Les crises de migraine sont courtes chez les tout-petits, mais elles ne sont pas rares : 5 à 10% des enfants en seraient atteints. Il appartient aux parents d'être attentifs pour reconnaître les signes de la migraine chez un très jeune enfant et les distinguer d'un simple mal de tête. Un bébé atteint d'une crise de migraine est grognon, il pleure et cesse de s'occuper. Il est pâle et se tient la tête. La crise peut s'accompagner de vomissements.

Quelles sont les causes des céphalées ?

Les causes des céphalées de tension sont inconnues. Toutefois, on sait que certains facteurs favorisent leur apparition : le stress, le surmenage et la fatigue ;

La consommation de boissons alcoolisées ;

L'excès ou l'arrêt brusque d'une consommation de café ;

Des lunettes mal adaptées ou une absence de lunettes alors qu'elles seraient nécessaires ;

Le bruit ;

Chez certaines personnes, la consommation d'aliments tels que les fromages trop faits, les noix, le chocolat, les salaisons, les agrumes, la crème aigre, les pâtisseries et les pains frais en pâte levée, les exhausteurs de saveur (glutamate) ou les édulcorants (aspartame), etc.

Chez les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez



les femmes enceintes. Dans le cas de maux de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les céphalées par abus d'antalgiques

Les céphalées par abus d'antalgiques se caractérisent par la répétition de céphalées de tension suite à la surconsommation de médicaments contre la douleur. Tout se passe comme si chaque prise d'antalgique était suivie par un rebond du mal de tête. Ces maux de tête incessants représentent 15 à 20 % des consultations dans les centres spécialisés dans le traitement des maux de tête. Les mécanismes de ce phénomène ne sont pas élucidés. Le traitement consiste à sevrer progressivement les personnes qui en souffrent.

Quelles sont les causes de la migraine ?

Les causes de la migraine ne sont pas connues. On a toutefois constaté que l'irrigation du cerveau était modifiée avant et pendant l'accès : d'abord une contraction des vaisseaux à l'origine des signes prémonitoires, puis une dilatation brutale, responsable des maux de tête. Il semble aussi que certains facteurs hormonaux jouent un rôle dans la migraine. Chez certains migraineux, des causes extérieures peuvent agir comme facteurs déclenchant : le stress, des troubles du sommeil, certaines conditions météorologiques, certains aliments, le bruit, des odeurs, une lumière crue, l'imminence des règles, etc. Chez les enfants qui souffrent de migraine, il est important de

rechercher des facteurs déclenchant, comme la chaleur, la lumière, le bruit, le manque de sommeil, la faim, etc. Les crises peuvent être associées à toutes sortes de facteurs de stress : un voyage, un changement d'environnement, des pleurs, etc. En contrôlant ces facteurs, on peut éviter une crise de migraine ou diminuer son intensité.

Comment prévenir les maux de tête ?

Les facteurs qui déclenchent des maux de tête varient d'une personne à l'autre. Essayez de déterminer si les maux ont une origine que vous pouvez éviter, par exemple une boisson, un aliment ou des lunettes mal adaptées. Par ailleurs, toute mesure permettant de vous déétendre est susceptible d'atténuer les céphalées de tension.

Comment réagir en cas de mal de tête ?

- Allongez-vous dans une pièce calme et sombre.
- Essayez de dormir.
- Appliquez une compresse froide sur la nuque.
- Prenez un bain chaud.

Chez un enfant migraineux, lorsque la crise survient, le sommeil reste le meilleur traitement. Un environnement très calme et un léger massage relaxant peuvent suffire à endormir le bébé. Il faut penser à le nourrir s'il a faim. Les parents doivent, dans la mesure du possible, éviter de paniquer car cela entretient le stress de l'enfant.

Les maux de tête peuvent être révélateurs de maladies ou de problèmes nécessitant un diagnostic médical urgent : poussée

d'hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral (attaque), infection du cerveau, glaucome, intoxication, etc. D'autres problèmes moins urgents nécessitent néanmoins une consultation : la sinusite, par exemple. Ces maladies s'accompagnent généralement d'autres signes révélateurs dont l'association avec la céphalée doit amener à consulter (gêne à la lumière, troubles du comportement, douleur des yeux, etc.). Des maux de tête persistants justifient toujours un avis médical

Quelles sont les complications éventuelles du mal de tête ?

Les maux de tête ordinaires n'entraînent aucune complication. Mais là encore, il est parfois difficile de déterminer s'ils sont anodins ou le signe d'une maladie plus grave. Dans le doute, mieux vaut consulter son médecin, notamment lorsqu'on a violemment mal à la tête, ou si les douleurs se prolongent. Si vous êtes sujet aux céphalées à répétition, il vous sera peut-être difficile de déterminer si elles sont banales ou non. Il faut alors tenter de noter si elles sont différentes en intensité, en durée et en fréquence.

Comment soulager les maux de tête ?

Les médicaments contre la douleur (aspirine ou paracétamol, seuls ou en association) sont habituellement efficaces pour soigner le mal de tête. Mais leur consommation abusive ou prolongée peut transformer des maux de tête intermittents en un état permanent (céphalées par abus d'antalgiques).

Quelles plantes pour soulager les maux de tête ?

Traditionnellement, l'écorce de saule blanc est préconisée pour soulager les maux de tête. Les sommités fleuris de la reine-des-prés posséeraient cette même propriété. Enfin, le café est souvent conseillé, en particulier au début des crises de migraine. Le saule blanc et la reine-des-prés dans le traitement des maux de tête

Grâce aux flavonoïdes et aux composés salicylés contenus dans son écorce, le saule blanc pourrait calmer les maux de tête. Néanmoins, aucune étude scientifique n'a validé cet usage qui repose essentiellement sur la tradition et sur une analogie avec l'aspirine. La reine-des-prés (ou spirée) est parfois utilisée parce qu'elle contient des substances similaires à celles du saule blanc.

Les plantes riches en caféine dans le traitement des maux de tête

La caféine contenue dans le maté, le café, le thé, etc. est fréquemment conseillée par les médecins aux personnes qui souffrent de migraine. Prise dès les premiers symptômes, une tasse de café peut limiter l'intensité des maux de tête. Dans les médicaments contre la douleur et les maux de tête, la caféine est souvent associée aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS, par exemple l'aspirine) dont elle augmenterait l'efficacité.

La menthe poivrée dans le traitement des maux de tête

L'application d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes est parfois recommandée pour soulager les maux de tête, sans aucune preuve d'efficacité.

Les autres plantes dans le traitement des maux de tête

La grande camomille (*Tanacetum parthenium*) est traditionnellement considérée comme l'une des plantes les plus efficaces contre les maux de tête. Son efficacité a été reconnue par l'OMS pour prévenir les crises de migraine.

Existe-t-il des risques à soigner les maux de tête par les plantes ?

Attention, si les maux de tête s'accompagnent de tremblements, d'agitation, de fièvre, de raideur de la nuque, de malaise, de vomissements ou de diminution de la force musculaire, consultez un médecin en urgence. Un mal de tête modéré qui dure plus de 48 heures justifie également une consultation, en particulier chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine.

Un abus de café peut provoquer des palpitations et des insomnies.

Les bienfaits du MELON

Les melons, comme le cantaloup et le melon miel, sont des fruits rafraîchissants. Ils agrémentent admirablement tant les petits déjeuners que les desserts et les amuse-gueules. Ils fournissent une bonne quantité de vitamine A et C.

Plusieurs études prospectives et épidémiologiques ont démontré qu'une consommation élevée de fruits et de légumes diminuait le risque de maladies cardiovasculaires, de certains cancers et d'autres maladies chroniques. La présence d'antioxydants dans les fruits et les légumes pourrait jouer un rôle dans ces effets protecteurs.

Cancer. La consommation d'aliments renfermant des caroténoïdes, comme le melon, serait liée à un risque moindre de souffrir de certains cancers. De plus, des chercheurs ont identifié dans un type particulier de melon (le melon oriental) des composés odorants (la MTAE, l'AMTE, l'AMTP, le benzyl acetate et l'eugenol). Ces composés pourraient contribuer à prévenir le cancer grâce à leurs effets antimutagènes, antioxydants et sur la différenciation cellulaire.

Que contient le melon ?

Préserver les nutriments

Au réfrigérateur, le melon entier perd beaucoup moins d'antioxydants et de vitamine C que s'il y est conservé en morceaux coupés.

Antioxydants

Les melons renferment différents antioxydants, majoritairement des caroténoïdes et certains composés phénoliques. Les caroténoïdes sont des pigments qui confèrent une couleur rouge-orange aux aliments. Ainsi, les melons à pulpe orange contiennent davantage de caroténoïdes que les melons à chair plus pâle. Le bêta-carotène, précurseur important de la vitamine A dans l'organisme, compte pour 85 % des caroténoïdes totaux du cantaloup. Selon le Fichier canadien sur les éléments nutritifs, c'est 60 fois plus que le melon miel. Les melons contiennent aussi d'autres caroténoïdes, dont la lutéine et la zéaxanthine, mais en quantités plutôt négligeables.

Superoxide dismutase

Le superoxyde dismutase (SOD) est un enzyme reconnu pour ses propriétés antioxydantes. Elle est présente dans certains extraits de melons, principalement dans ceux du cantaloup. Toutefois, elle manifeste peu ses propriétés antioxydantes lorsqu'elle provient des aliments. En effet, elle est habituellement inactivée et digérée tout le long du tractus gastro-intestinal. Ainsi, jusqu'à maintenant, les études ne permettent pas de conclure que la consommation de cantaloup procure les bienfaits pour la santé attribuables à la SOD. Des chercheurs étudient certains composés ayant la capacité de la protéger du processus de dégradation digestive pour permettre son absorption.

Le melon trop mûr : dangereux ?

Lorsqu'ils deviennent trop murs, les fruits produisent et accumulent de l'éthanol (alcool) ce qui altère leur goût. L'éthanol d'un fruit n'est pas dangereux en soi, mais il pourrait présenter un risque chez les personnes allergiques à cette substance. Les



quelques cas de réactions anaphylactiques à l'éthanol rapportés dans la littérature scientifique sont en lien avec la consommation de boissons alcoolisées. Cependant, un cas déclaré fait état de la consommation d'un melon trop mûr provoquant chez un individu non allergique au melon une réaction anaphylactique, causée par l'éthanol. Évidemment, cette situation particulière demeure rare, mais elle nécessite tout de même une mise en garde au sujet de la consommation de fruits trop mûrs chez les gens allergiques à l'éthanol.

La contamination

Les melons peuvent être contaminés par des bactéries, par exemple la salmonelle, à différentes étapes entre leur cueillette et leur consommation. Au cours des dernières années, un nombre non négligeable d'infections associées à la consommation de cantaloup a été rapporté aux États-Unis. Même si certains facteurs de contamination ne peuvent pas être prévus par le consommateur, celui-ci peut tout de même s'assurer de minimiser ses risques d'infection en prenant quelques précautions. L'introduction de bactéries à l'intérieur du fruit peut se produire lors de la coupe, si l'extérieur du melon est préalablement contaminé. La Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine responsable du contrôle des aliments, a cru bon d'émettre les recommandations suivantes :

- Évitez les melons avec des meurtrissures.

- Lavez-vous les mains avec du savon avant de manipuler le melon.

- Frottez le melon avec une brosse sous l'eau froide du robinet avant la consommation.

- Le fruit intact peut être entreposé à la température de la pièce s'il n'est pas encore mûr. Le melon coupé doit être réfrigéré dans les 2 heures suivant la préparation.

Le syndrome d'allergie orale

Les melons font partie des aliments pouvant être incriminés dans le syndrome d'allergie orale. Ce syndrome est une réaction allergique à certaines protéines d'une gamme de fruits, de légumes et de noix. Il touche certaines personnes ayant des allergies aux pollens de l'environnement et est presque toujours précédé par le rhume des foins. Ainsi, lorsque certaines personnes allergiques à l'herbe à poux consomment le melon miel cru ou que celles allergiques au pollen de graminées et d'armoise consomment le melon cru (la cuisson dégrade habi-

tuuellement les protéines allergènes), une réaction immunologique peut survenir. Ces personnes ressentent des démangeaisons et des sensations de brûlure à la bouche, aux lèvres et à la gorge. Les symptômes peuvent apparaître, puis disparaître, habituellement quelques minutes après avoir consommé ou touché l'aliment incriminé. En l'absence d'autres symptômes, cette réaction n'est pas grave et la consommation de melon n'a pas à être évitée de façon systématique. Toutefois, il est recommandé de consulter un allergologue afin de déterminer la cause des réactions aux aliments végétaux. Ce dernier sera en mesure d'évaluer si des précautions spéciales doivent être prises.

Choisir

Choisir un melon reste encore une affaire de chance. Bien que les fruits des nouvelles variétés soient plus uniformes, certains sont plus sucrés que d'autres, et l'apparence du fruit n'est pas toujours un bon indice.

Selon les connaisseurs, le principal critère est le poids. Plus un melon est lourd, proportionnellement à sa taille, meilleur il sera. Il devrait être ferme ou légèrement souple selon qu'on le préfère plus ou moins mûr. La présence d'une craquelure à la base du pédoncule (là où devrait se trouver la queue) est signe d'une maturité optimale. Il doit échaler, autour du pédoncule, un parfum agréable sans être trop prononcé (si une odeur d'éther se dégage, c'est qu'il est trop mûr).

Conserver

Si le melon n'est pas assez mûr, laissez-le 2 ou 3 jours à la température de la pièce.

Réfrigérateur. S'il est bien mûr, il se conservera tout au plus 2 ou 3 jours dans le bac à légumes. Mettez-le de préférence dans un sac de plastique afin d'éviter qu'il ne communique son odeur aux autres aliments. Congélateur. Coupez la chair en dés ou en boulettes et mettez à congeler dans un sac hermétique.

On reconnaît un melon mûr par sa tige qui commence à se détacher, par son poids et son odeur. Mieux vaut le conserver dans un placard ou une cave fraîche qu'au réfrigérateur. Il est aussi conseillé de le laver avant de le consommer, des bactéries pouvant être présentes sur sa peau.

Certaines personnes sont allergiques au melon. Ce sont souvent celles qui réagissent violemment aux pollens de graminées et d'armoise. Elles ressentent, après l'ingestion de ce fruit, des démangeaisons et des sensations de brûlure dans la bouche, sur les lèvres et dans la gorge. Lorsqu'ils deviennent trop mûrs, les melons produisent et accumulent de l'éthanol (alcool), ce qui altère leur goût. Ceux qui désirent en manger tout au long de l'année peuvent faire des réserves ! Une fois coupé en morceaux, le melon se congèle très bien.

SERVICES DE COMMUNICATIONS SUR INTERNET

Skype : la rentabilité se fait toujours attendre

En annonçant à grande pompe le franchissement du seuil de 2 milliards de minutes de communication par jour, le service de communication sur internet e Microsoft, Skype donne l'occasion de revenir sur le devenir de cet outil dans la stratégie globale de Microsoft.



Samy Yacine

Lorsque l'annonce fut faite en 2011 de l'acquisition de Skype par Microsoft, pour la coquette somme de 8,5 milliards de dollars, les spéculations sont allées bon train sur les recettes possibles qui permettraient à Skype de trouver son modèle économique et par ricochet service de rampe de lance à Microsoft largement en retrait notamment sur le marché des technologies et services mobiles. Skype est une société qui assure toute la gamme des communications (vidéo, téléphone, messagerie instantanée) après avoir fait ses premières armes comme fournisseur d'appels voix gratuits passés sur Internet entre des ordinateurs reliés et dotés et équipés du logiciel Skype.

Fondé en 2003 et développé par trois Estoniens, Skype devait s'appeler, selon l'encyclopédie en ligne Wikipedia Sky peer-to-peer, abrégé en « Skypér ». En raison de l'occupation de certains de noms de domaine associés à cette appellation, les fondateurs ont finalement décidé d'abandonner le R final.

Depuis 2007, le logiciel offre des services payants et peut être joint depuis n'importe quel téléphone fixe ou mobile sans passer par le logiciel, pourvu que le téléphone soit sur la liste des pays desservis. Avec une connexion internet exploitabile, Skype, ajoute l'encyclopédie, « peut se substituer, dans presque toutes les situations, au téléphone fixe ou mobile. »

Lorsque Microsoft a mis le paquet pour l'acheter, alors qu'il n'était pas forcément rentable et qu'autres s'y sont essayés en vain, à l'image du site de vente aux enchères eBay, de nombreuses questions ont fusé. D'abord sur la valeur réelle de Skype : 8,5 milliards de dollars, les valait-il au juste ?

D'autant, expliquait alors, l'agence Reuters que ce montant représente « plus de trois fois ce qu'eBay avait versé en 2005 (2,6 milliards de dollars) avant de reconnaître, deux ans plus tard, avoir payé beaucoup trop cher ». Dès lors les analystes se sont interrogés sur de possibles améliorations des performances de Skype dans cet intervalle de temps, ce à quoi Reuters n'y croit « pas vraiment ».

Au moment de la transaction avec Mi-

crosoft, Skype se targuait d'avoir « le rang de n°1 de la téléphonie grand public sur internet, avec 660 millions d'inscrits et un nombre moyen de 145 millions d'utilisateurs par mois », mais sans rentabilité du modèle économique.

La société a enregistré selon Reuters « une perte nette de 7 millions de dollars en 2010 pour un chiffre d'affaires de 860 millions ». Les analystes ont expliqué cela par le fait que son chiffre d'affaires vient en grande partie d'une « petite minorité d'abonnés payants ». Dès lors, estiment les observateurs, « le modèle économique de base restera fragile tant que les relais de croissance envisagés par Skype n'auront pas décollé (publicité, service aux entreprises, notamment) ». En dépit de ces mauvaises notes financières, le rachat de Skype était justifié aux yeux de Microsoft, pressé par des offres concurrentes, et de toute manière, comme l'exprimait alors Reuters que valent « 8,5 milliards de dollars pour un groupe assis sur une réserve de cash de 50 milliards ? »

Pour Microsoft l'apport e Skype est certain puisqu'il a été mis en adaptation « sous Windows et plus généralement avec tous les appareils de la galaxie Microsoft ». Il a ainsi été intégré à la suite bureautique Office et, au-delà, à tous les produits destinés aux entreprises. Interrogé alors sur les possibilités de Skype de contribuer à la machine de Microsoft, Richard Edwards, analyste, cité par le quotidien britannique Guardian n'a aucune hésitation : « Skype est sans aucun doute le produit qui manquait à Microsoft pour rester dans le jeu. Un jeu qui ne se déroule plus sur un ordinateur - comme tend à le montrer la baisse inédite du chiffre d'affaires de Windows -, mais sur un téléphone mobile ou sur une tablette, deux appareils où Microsoft accuse un retard manifeste. »

A l'occasion de la présentation de la dernière réorganisation stratégique de Microsoft au WPC 201, le patron de Microsoft Steve Ballmer a mis le doigt sur cette faiblesse : « Notre groupe a été fondé pour imposer sa marque comme éditeur sur le front du PC, puis du PC connecté permettant de mettre en réseau des millions de personnes » a-t-il déclaré au site français www.journaldunet.com, ajoutant « Mais la montée en puissance

des accès haut débit et de l'Internet mobile a engendré l'apparition de nouveaux terminaux, tablettes, smartphones.... Nous prenons donc toute la mesure de cette profonde mutation. »

Des observateurs avaient par ailleurs émis l'hypothèse d'une mission de Skype « de donner une valeur ajoutée supplémentaire aux activités internet de Microsoft qui restent désespérément dans le rouge,

malgré l'alliance publicitaire avec Yahoo ». Rien qu'en achetant Skype, souligne un autre analyste Rob Enderle, cité par le quotidien américain New York Times, il empêche Google de s'en emparer lui-même et de se développer dans les communications internet. Cela fait partie du combat stratégique entre Microsoft et Google ».

Une recherche de synergies

Dans le cadre de l'intégration de Skype dans l'empire Microsoft, la dernière réorganisation s'est traduite par une nouvelle synergie avec le logiciel Lync. Le site www.presse-citron.net explique qu'il s'agit d'un « système de communication jusqu'à la uniquement réservé aux discussions internes à l'entreprise » qui, dans le cadre de la nouvelle stratégie « s'ouvre désormais à Skype pour permettre de discuter avec les quelques 250 millions d'utilisateurs du service ». L'objectif derrière cette jonction est de créer une sorte de « guichet unique », car ajoute le site, « si la communication est une partie importante de votre vie professionnelle & personnelle, vous n'êtes qu'une seule et unique personne. Il semblait donc évident de proposer un point d'entrée unique. »

Améliorer le quotidien en attendant

Sur le site www.cnetfrance.fr on apprend que « Microsoft a publié hier une mise à jour de Skype pour Windows Phone. Même s'il n'y a « pas de grande nouveauté », le site estime que cela donnera « un fonctionnement nettement amélioré au niveau de l'ouverture et du redémarrage qui sont désormais beaucoup plus rapides ». En effet, l'application souffrait d'une lenteur d'exécution excessive lors de ces deux phases. Cette actualisation modifie par la même « le système de notification de la tuile dynamique en affichant non plus le nombre de messages mais le nombre de conversations non lues »

Communications espionnées ?

Le site du quotidien français www.lemonde.fr relève le phénomène de l'interception des communications qui, pour Skype aurait « triplé depuis juillet 2012 ». Le site se réfère à des documents consultés par le quotidien britannique Guardian, selon lesquels « le service d'appels en ligne Skype aurait intégré le programme Prism (programme d'interception des communications électronique de l'agence de renseignement américaine NSA : NDLR) dès février 2011, soit avant son rachat par Microsoft, quelques mois plus tard ». Pourtant 2008, Skype garantissait « l'impossibilité technique d'intercepter ses communications, notamment en raison de son procédé de chiffrement... depuis modifié par Microsoft ». Mais selon un document de la NSA, daté du 6 février 2011, rapporté par la même source, « les retours indiquent que l'interception d'un appel Skype a été efficace et les métadonnées [données basiques du message : qui appelle qui, à quelle date...] semblent complètes ».

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Les mendiants

subsahariens envahissent les artères et les entrées des édifices publics

La mendicité à Bordj Bou Arréridj est devenue une véritable profession lucrative pour plusieurs personnes.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle draine un grand nombre d'individus en quête de gains faciles



Mouad B.

En plus des personnes handicapées de tous genres, des habitués des plages, quelques Syriens, on rencontre depuis quelque temps, surtout durant ce mois de Ramadhan, de vieilles personnes, des femmes, des enfants venus des pays du sahel, Mali et Niger.

Dans les rues, aux abords des marchés, aux feux rouges, aux portes des mosquées, bref dans tous les endroits dans lesquels la foule se fait dense, on trouve ces demandeurs d'aumône qui vous supplient et parfois même, vous harcèlent pour recevoir votre obole.

S'il est vrai que, très souvent, des personnes en situation précaire, sont acculées à s'adonner à la mendicité, il n'en reste pas moins, que plusieurs autres ont volontairement recours à cette pratique là, susceptible de leur rapporter beaucoup plus qu'un travail manuel souvent plus pénible et peu rémunéré.

Cette situation devient désormais de plus en plus embarrassante face à l'absence d'action de la part des autorités compétentes pour les ramasser et les transférer dans des sites d'accueil, dont la wilaya accuse un déficit en matière de structures disponibles. Le fait qu'il y ait encore des gens qui mendient est

bien le signe qu'il y a un problème qui doit être réglé.

Quelle solution doit-on envisager pour endiguer, et le cas échéant, réprimer ce fléau ? Quel est le rôle de l'Etat, celui des assemblées élues, celui des associations et celui des citoyens tout court ?

Plusieurs vaines tentatives avaient été menées dans le passé, par les municipalités et les autorités de wilaya, notamment à Bordj Bou Arréridj, pour combattre ce phénomène social. Un Samu social et des centres d'hébergement pour personnes déshéritées avaient été créés. Mais malgré les conditions de séjour confortables que la presque totalité des occupants les avaient désertés, préférant, selon eux, leur liberté de mouvement.

En réalité ils ont préféré continuer leur travail «de mendicité» qui leur rapporte beaucoup plus.

Des opérations sporadiques de distribution de denrées alimentaires, en particulier à la veille et pendant le mois de Ramadhan, n'ont pas permis non plus, et ne permettront jamais de résoudre le problème de la mendicité, surtout avec l'arrivée en masse de ces groupes subsahariens.

Pour Farid, jeune activiste dans le social à Bordj Bou Arréridj, il résume les solutions en trois opérations : « Pre-

mièrement, avec l'aide des conseils élus, des associations et des personnes bénévoles, on doit créer et équiper des centres d'hébergement pour personnes âgées et pour handicapés, des centres bien gérés et contrôlés en permanence par des organismes étatiques, sur les plans de l'hygiène et de l'alimentation ; Deuxièmement, tous les bébés et enfants en bas âge «utilisés» dans les lieux publics pour recevoir de l'aumône, devront être récupérés par la police et placés dans des orphelinats.

En cas de reprise de ces enfants par leurs mères, ces dernières devront être fichées au commissariat et présentées au tribunal en cas de récidive. Troisièmement, il est enfin fait appel à tous les citoyens d'éviter de donner quoi que ce soit aux jeunes mendiants et adolescents, aptes à travailler, et ce, pour ne pas les encourager à poursuivre leur quête du gain.

« Bien entendu, le problème restera encore posé et demandera en permanence de notre part à tous, toujours plus de réflexion, toujours plus d'intérêt et toujours plus de coopération », précise-t-il.

En attendant des solutions, le flux des mendiants subsahariens ne cesse d'agrandir. Chaque jour de nouveaux groupes rejoignent la capitale des Bébans.

OUARGLA

Une première tranche de 1 000 logements ruraux notifiée à la wilaya



Une première tranche de 1 000 logements vient d'être notifiée à la wilaya d'Ouargla, sur son programme du deuxième semestre de 2013, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les logements ruraux seront répartis sur différentes communes de la wilaya. Ils représentent un premier quota du programme de 7 000 unités de même type accordé à la wilaya pour le deuxième semestre de l'année en cours, a-t-on précisé. Ce nouveau programme va répondre à la demande croissante constatée sur ce type

de logements. Les services de la wilaya ont indiqué, par ailleurs, que la commission des recours de la wilaya, chargée de l'étude des dossiers des 3 000 logements sociaux lo-

catifs, a terminé son travail, dans l'attente de la distribution de ces logements à leurs bénéficiaires.

Ils annoncent aussi le lancement dans les tous pro-

chains jours des restes à réaliser des programmes accordés à la wilaya dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

La wilaya d'Ouargla a bénéficié, au titre des programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, de 50 800 unités de différentes formules, dont 22 136 unités ont été achevées et 10 863 unités lancées en chantier.

Avec ces programmes, la wilaya d'Ouargla compte un parc de logements constitué de 118 500 unités, avec un taux d'occupation d'habitants par logement de 5,2.

ENVIRONNEMENT

La coloration jaune apparue dans l'eau de mer commence à disparaître

Le ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, Amara Benyounès a indiqué samedi que «La coloration jaune apparue dernièrement dans l'eau de mer de certaines plages à cause de l'augmentation de la température, commence à disparaître au fur et à mesure depuis trois jours». Dans une déclaration à l'issue de la signature d'une convention cadre avec le ministère de la jeunesse est des sports, M. Benyounès a précisé que «ces plaques jaunes apparues dernièrement dans l'eau de la mer vont s'estomper définitivement dès que la température baisse», affirmant qu'elles «ne représentent aucun danger pour la santé des citoyens ni pour les espaces naturels».

Le ministre a écarté par ailleurs la possibilité de fermer certaines plages qui ont vu l'apparition de cette coloration jaune, soulignant «la nécessité de protéger le littoral et de préserver l'hygiène des plages».

M. Benyounès a souligné également la nécessité de préserver l'hygiène des villes à travers la consécration de la culture de l'environnement dans la société».

Dans le cadre de la concrétisation du programme du secteur visant à nettoyer et à embellir les villes, plus de 5 millions de tonnes de déchets ont été collectées et près de 6 000 décharges anarchiques ont été éliminées au niveau national, a rappelé le ministre.

LAGHOUAT

Un quota supplémentaire de 8 500 aides à l'habitat rural

La wilaya de Laghouat a bénéficié d'un quota supplémentaire de 8 500 aides à l'habitat rural, dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2013, à répartir à travers ses communes, a-t-on appris auprès de la wilaya. Le chef lieu de wilaya bénéficié de ce programme spécial Sud de 1 350 aides, la commune d'Aïflou de 1 200 aides, celles de Gueltet Sidi-Saâd et Aïn Madhi de respectivement 300 et 400 aides, le reste étant répartis entre les autres communes, selon la même source. Les nouveaux bénéficiaires ouvriront droit aux nouvelles facilités accordées par les pouvoirs publics dans ce cadre, à savoir l'augmentation de l'aide octroyée qui passe de 700 000 DA à 800 000 DA, dont les 40% versés dès l'obtention du permis de construire, a-t-on expliqué en soulignant que cette mesure concerne dix wilayas du Sud. Concernant les communes souffrant d'un déficit en assiettes foncières pour accueillir ces programmes d'habitat, il sera procédé à la création de nouveaux lotissements ruraux, sachant qu'un total de 4 500 aides ont été déjà prises et des sites d'implantation leur sont désignés, selon la même source.

Un grand intérêt est manifesté par les citoyens pour ce type de logement, notamment après les facilités accordées par les pouvoirs publics, sachant que 8 900 unités de logement rural ont été lancées en chantier dernièrement, à la faveur de la création de 193 lotissements à travers les 24 communes que compte la wilaya, a-t-on fait savoir. La wilaya de Laghouat va réceptionner plus de 3 000 unités de logement rural cette année, sachant que le quota de la wilaya d'aides à l'habitat rural passe, grâce à ce programme supplémentaire, à près de 20 000 unités inscrites au titre du quinquennal 2010-2014.

APS

LIBYE

Le vice-Premier ministre démissionne

Le vice-Premier ministre libyen Aouad al-Barassi a annoncé samedi sa démission, indiquant qu'il "ne peut pas travailler dans un gouvernement dysfonctionnel" où son pouvoir est dissous.

M. Barassi, membre du parti de la Justice et de la Construction lié aux Frères musulmans, a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse à Benghazi.

Il a exprimé son mécontentement concernant le Premier ministre Ali Zeidan et son cabinet, annonçant qu'il n'a pas respecté sa promesse.

La semaine dernière, M. Zeidan avait annoncé qu'il souhaitait remanier son cabinet et réorganiser le gouvernement afin de faire face aux violentes manifestations déclenchées par l'assassinat d'un militant politique et critique des Frères musulmans.

MAURITANIE

Les élections législatives et municipales en Mauritanie fixées au 12 octobre

Le gouvernement mauritanien a décidé samedi de convoquer le collège des électeurs pour les législatives et municipales le 12 octobre, a annoncé le porte-parole du gouvernement dans une conférence de presse.

"Le gouvernement a décidé de convoquer le collège des électeurs pour les législatives et municipales le 12 octobre pour le premier tour, et le 26 du même mois pour le second tour" a affirmé Mohamed Yahya Ould Hormat, ministre de la communication au sortir d'une réunion du conseil des ministres.

Selon lui, cette date a été retenue par le gouvernement dans le cadre des délais "arrêtés plus tôt par la commission électorale nationale indépendante (Ceni)" qui avait fixé la date de ces élections entre les 15 septembre et octobre. Le décret prévoit que les militaires votent le 11 octobre.

La campagne électorale se déroulera du 27 septembre au 10 octobre et le dépôt des listes se fera le 28 août pour les législatives et le 13 août pour les municipales, selon le porte-parole.

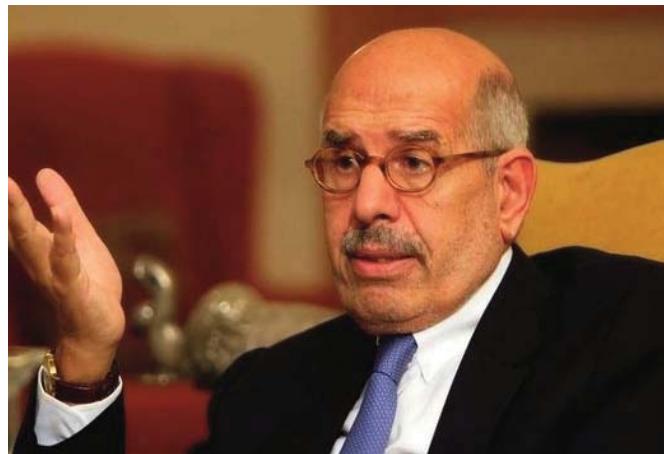
Il a ajouté que toutes les dispositions techniques "dont un fichier électoral biométrique" ont été prises pour que ces scrutins soient "transparents et crédibles", prédisant une "forte participation multipartite" en dépit de l'annonce du boycott des élections par la coordination de l'opposition démocratique (COD).

"Il nous appartient de préparer les conditions de transparence et d'efficacité requises, à eux (l'opposition) d'assumer leurs responsabilités en la matière" a-t-il dit.

ÉGYPTE

La présidence égyptienne se dit disposée à ouvrir un dialogue avec les Frères musulmans

Les contours des solutions proposées pour le règlement de la crise politique en Egypte commencent à pointer à l'horizon et le gouvernement transitoire s'est engagé à les mettre à exécution avec l'appui des Etats Unis et de l'Union européenne (UE).



Ces solutions s'articulent principalement autour de la cessation des violences et des troubles, de la condamnation du «terrorisme» et de l'acceptation de la nouvelle donne par les Frères musulmans en contrepartie d'une «libération sûre» de leurs dirigeants et d'une «grâce probable» en faveur de Mohamed Morsi.

Dans une déclaration à un journal américain, le vice-président chargé des relations internationales et du changement démocratique, Mohamed al Baradei, a souligné la disposition des autorités égyptiennes à ouvrir immédiatement un dialogue avec les Frères musulmans dès cessation des violences et ce, à la veille de la visite du sous-secrétaire d'Etat américain, William Burns, au Caire.

Cette visite surprise s'inscrit dans le cadre des efforts euro-américains visant à mettre fin à la violence et à réunir toutes les parties égyptiennes à la table du dialogue et de la réconciliation.

L'«apaisement du climat» et l'amorce d'un dialogue restent «la seule voie susceptible de rétablir la stabilité», a-t-il indiqué avant de dire que «les Frères musulmans doivent comprendre que Morsi a échoué mais cela n'implique pas leur exclusion. Ils font partie du processus politique et sont par conséquent tenus de participer à la rédaction de la Constitution et aux élections parlementaires et présidentielles».

Après avoir affirmé sa disposition à présider les rounds du dialogue avec les Frères musulmans, al Baradei a précisé qu'une majeure partie de ces pourparlers se focalisera sur la «libération sûre» des dirigeants islamistes non impliqués dans des crimes graves.

Il a même évoqué dans ce sillage, une grâce probable au profit de Mohamed Morsi «si les chefs d'inculpation ne sont pas lourds». D'autre part, les Frères mu-

sulmans n'ont affiché aucune position à l'égard de l'initiative d'al Baradei.

Des sources proches des responsables islamistes avaient toutefois, rappelé que Catherine Ashton avait demandé, lors de sa visite au Caire en début de semaine, au président déchu et à ses partisans la «reconnaissance du fait accompli» pour pouvoir entamer les négociations contre une «mise en liberté sûre» de ces derniers. La réaction des Frères musulmans était d'accepter tout dialogue pour peu qu'il soit basé sur la légitimité constitutionnelle de Morsi», a-t-elle poursuivi.

Habituellement, la conférence coordonne ses positions avec l'avis des forces islamistes regroupées sous la bannière de l'«Alliance nationale pour la légitimité» qui compte les Frères musulmans et plusieurs autres partis, forces et personnalités.

Ainsi, Mohamed Ali el Bichr, ancien ministre et dirigeant de la conférence, avait insisté, lors d'une récente entrevue avec Ashton, sur la demande des Frères musulmans relative à des garanties internationales pour s'assurer du respect d'éventuels engagements pris par le gouvernement.

Il s'agit en l'occurrence de la libération sécurisée des dirigeants détenus et la participation des Frères musulmans à la vie politique. Des revendications que les parties européennes et américaines tentent de faire passer dans l'attente d'un position des Frères musulmans autonome des autres courants extrémistes accusés d'embrasser la situation.

Par ailleurs, l'initiative d'al Baradei coïncide avec les visites de William Burns et de l'envoyé spécial de l'Union européenne au Moyen-Orient Bernardino Leon au Caire où ils ont rencontré samedi le ministre égyptien des Affaires étrangères, Nabil Fehmi.

Dans un communiqué publié ce samedi, le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelaati, a indiqué que M. Nabil Fehmi a informé les deux responsables de la vision du gouvernement égyptien des développements internes, réitérant l'«engagement du gouvernement quant à la feuille de route dans le but d'aboutir à la réconciliation nationale avec une participation de toutes les forces politiques. Les deux responsables ont affirmé en aparté, qu'ils étaient venus en Egypte pour «écouter» les points de vue du gouvernement et des différentes forces politiques et apporter «éventuellement une aide» pouvant mettre fin à cette situation de crise tout en tentant de convaincre les parties concernées de la nécessité de cesser tout acte de subversion et de violence pour parvenir enfin, à la réconciliation nationale et à un processus politique inclusif qui permettra au pays de relever les grands défis qui le guettent notamment celui économique et la relance du tourisme, a-t-il renchéri.

Le gouvernement égyptien fait face à des défis sécuritaires sur fond de tiraillements au sein du pouvoir entre partisans de la solution pacifique et ceux de la solution sécuritaire.

Depuis plus d'un mois, les manifestations de vendredi auront été les premières manifestations où aucun mort n'a été déploré. C'est là une évolution notable même si les craintes persistaient quant à un éventuel affrontement lors de la dispersion des pro-Morsi sur les Places Rabaa al Adawiya au Caire et al Nahda à Gizeh. Une dispersion que le gouvernement semble être déterminé à mener dans les toutes prochaines heures ce qui pourrait constituer une autre entrave devant les pourparlers pour la cessation des violences et l'amorce du dialogue tant attendu par les Egyptiens pour se consacrer enfin à la relance de l'économie du pays.

TUNISIE

Tentative d'assassinat d'une personnalité politique déjouée dans la région de Sousse

Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche avoir déjoué une tentative d'assassinat ciblant une personnalité politique dans la région de Sousse, a rapporté l'agence de presse TAP.

Les unités spéciales du ministère de l'intérieur ont réussi à déjouer durant les dernières 48 heures, une tentative d'assassinat, qui devait avoir lieu vendredi

matin, ciblant une personnalité politique dans la région de Sousse, a indiqué le porte-parole officiel du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui.

Il a affirmé que "les unités spéciales sont parvenues, grâce à un déploiement sécuritaire important, à arrêter deux terroristes dans une première phase et à poursuivre un troisième terroriste dans le quartier de Sahloul

qui avait échangé des tirs avec les agents de sécurité en utilisant deux bombes artisanales et une mitrailleuse".

Cette opération a permis selon le porte-parole du ministère "de saisir un nombre d'armes et des grenades artisanales, ainsi qu'un ensemble de documents lors d'une perquisition du logement où réside ce groupe".

APS

MENACES D'ATTENTATS:

Une réunion au sommet destinée à étudier la situation après les menaces terroristes d'Al-Qaïda a eu lieu samedi à la Maison-Blanche, indique un communiqué officiel publié dans la soirée.

Réunion au sommet à la Maison-Blanche



Présidée par la conseillère pour la Sécurité nationale Susan Rice, la réunion s'est tenue en présence du secrétaire d'Etat John Kerry, du secrétaire à la Défense Chuck Hagel et de la secrétaire à la Sécurité intérieure Janet Napolitano.

Etaient également présents les chefs de la CIA, du FBI et de l'Agence de sécurité nationale (NSA), ainsi que l'ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies, précise la Maison-Blanche dans un communiqué.

Le président Barack Obama n'assistait pas à cette réunion destinée à "étudier plus profondément la situation et des mesures complémentaires" mais a été informé de ce qui s'y est dit par la suite. Vendredi, "le président a ordonné à son équipe chargée de la sécurité nationale de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les Américains à la lumière d'une menace potentielle pouvant exister ou émaner de la Péninsule arabique", rappelle le communiqué.

Washington condamne l'attentat près d'un consulat indien de Jalalabad en Afghanistan

Les Etats-Unis ont condamné samedi "dans les termes les plus sévères" l'attentat perpétré près du consulat indien de Jalalabad, ville de l'est de l'Afghanistan, qui a coûté la vie à douze personnes selon un nouveau bilan officiel indien.

"Les Etats-Unis condam-

nent dans les termes les plus sévères l'attentat près du consulat indien de Jalalabad qui a causé la mort de civils innocents incluant des femmes et des enfants", a déclaré la porte-parole du Département d'Etat Jen Psaki. "Malgré l'attentat d'aujourd'hui (samedi) nous restons engagés à travail-

ler avec nos partenaires afghans, indiens et d'autres partenaires internationaux pour construire un Afghanistan sûr et prospère, libéré de la violence insensée", a-t-elle ajouté dans un communiqué. Parmi les neuf morts de cet attentat suicide se trouvent sept enfants qui étaient dans une mosquée

à proximité de l'endroit où l'attaque avait eu lieu "en face" du consulat et que tous les responsables de la mission diplomatique étaient sains et saufs.

YÉMEN

Les forces de sécurité en état d'alerte suite à des menaces d'Al-Qaïda

Les forces de sécurité yéménites étaient hier en état d'alerte renforcée devant des ambassades de pays occidentaux fermées à la suite d'une alerte lancée par les Etats-Unis concernant des menaces d'attentats du réseau terroriste Al-Qaïda, ont rapporté des médias. Des forces spéciales, appuyées par des blindés, étaient déployées en force dans la matinée à Sanaa devant les ambassades des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne, ainsi que celles des autres pays occidentaux. Les Etats-

Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne ont décidé de fermer leurs ambassades dimanche, après l'annonce jeudi par Washington de son intention de fermer 22 consulats et ambassades et de lancer une alerte sur un risque élevé d'attentats d'Al-Qaïda en août. Le Département d'Etat avait diffusé un avis de prudence à l'attention de tous ses ressortissants dans le monde, mettant en garde contre de possibles attentats. Le président Barack Obama a de son côté invité son administration à prendre

"toutes les mesures nécessaires pour protéger les Américains" après l'émergence d'une menace d'attentats d'Al-Qaïda au Moyen-Orient. Samedi, un porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères avait affirmé qu'à l'ambassade d'Allemagne au Yémen resterait fermée dimanche et lundi "pour des raisons de sécurité". Vendredi, la Grande-Bretagne avait elle aussi annoncé la fermeture de son ambassade dans le pays pour les mêmes raisons.

IRAK: Neuf soldats tués dans une explosion

Neuf soldats irakiens sont tués samedi par l'explosion d'un engin piégé et 11 autres blessés à Bakouba dans l'est de l'Irak, a annoncé le général qui s'en est sorti indemne, selon les agences de presse. «J'étais visé directement», a affirmé le général par téléphone à l'AFP. L'attentat a eu lieu sur une route de la province de Diyala alors que le général Abdulamir al-Zaidi et ses soldats étaient descendus de leurs véhicules lors d'une opération militaire contre Al-Qaïda.

«Nous étions en opération lorsque nous avons été pris dans un guet-apens. Je

n'ai pas été blessé», a ajouté le général, responsable du commandement opérationnel du Tigre.

Une opération militaire de ratissage est en cours depuis plusieurs jours dans cette région du nord-est du pays où les attentats sont quasi-quotidiens. Par ailleurs, au moins 15 autres personnes ont été tuées samedi dans des attentats, dont six à Bakouba et dans ses environs, rapporte l'AFP qui cite des sources policières et médicales. Une mère et ses deux filles, âgées d'une vingtaine d'années, ont été abattues chez elles, non loin de cette ville, ainsi que deux frères qui ont ap-

partenu aux Sahwa, une milice sunnite recrutée pour combattre Al-Qaïda, et une troisième personne non identifiée. Bakouba même a été touchée par une explosion qui a blessé deux policiers et un civil. Dans le nord, à Tikrit, un homme et son fils de 11 ans ont été tués par un engin piégé, tandis qu'à Mossoul, toujours dans le nord, deux gardes du corps chargés de la protection d'un juge ont été abattus. Dans cette région, un policier a également été tué. Enfin à Bagdad, une bombe artisanale a fait trois morts. Un civil a également été tué à Mouqaddiya, au nord de la capitale, selon les autorités.

L'émir du Koweït nomme un nouveau gouvernement

Un nouveau gouvernement a été nommé dimanche au Koweït par l'émir cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, deux jours avant la séance inaugurale du nouveau Parlement issu des élections législatives du 27 juillet.

L'émir du Koweït avait chargé lundi dernier le Premier ministre sortant Cheikh Jaber Moubarak Al-Sabah de former un nouveau gouvernement. Selon un décret, l'ex-gouverneur de la Banque centrale, cheikh Salem Abd Al-Sabah a été nommé ministre des Finances.

Quant au ministre sortant des Finances Mustafa al-Shamali, il a été désigné ministre du Pétrole, un poste qu'il assurait par intérim depuis quelques mois.

Le député nouvellement élu, Issa al-Kundari a été nommé ministre des Communications alors que les ministres du Commerce, du Développement, des Affaires sociales et du Travail, de l'Education et des Affaires islamiques ont été tous reconduits.

Le nouveau gouvernement compte, outre le Premier ministre, 6 membres de la famille régnante. Ces derniers contrôlent les ministères clés de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères ainsi que ceux des Finances, de l'Information et de la Santé.

La nomination du gouvernement intervient avant la première réunion du nouveau Parlement fixée au 6 août.

TURQUIE: Affrontements entre police et manifestants près de Taksim

Des affrontements ont éclaté entre la police et quelques centaines de manifestants faisant une dizaine de blessés samedi soir à Istanbul, sur l'avenue İstiklal près de la place Taksim.

Au moins dix personnes ont été blessées et plusieurs dizaines ont été arrêtées par les forces de police, ont rapporté des journalistes de l'AFP. La police a également procédé à l'arrestation de commerçants soupçonnés d'aider les manifestants, dans les rues adjacentes à l'avenue İstiklal.

Au moins trois journalistes, dont un photographe de l'AFP, ont été blessés par des billes en plastique lors des échauffourées.

En grand nombre sur toute l'avenue İstiklal et les alentours, la police a tenté de disperser les manifestants en utilisant de grenades, de gaz lacrymogène et de billes en plastique. Les échauffourées se poursuivaient en milieu de soirée.

Quelque 300 personnes se sont réunies samedi en début de soirée, trois jours après le dernier rassemblement, à l'appel d'organisations non-officielles de soutien au mouvement Gezi, qui a ébranlé la Turquie en juin dernier.

APS

Programme du Lundi 5 août 2013



09h00 : bonjour d'Algérie (Direct)
 10h30 : culinart (26) rediff
 11h00 : dar el djirane (26) rediff
 11h20 : djaweb bassit n°26 rediff
 11h35 : dar da mezzane III (26) rediff
 12h00 : journal en français + météo
 12h20 : nour el fadjar (26) rediff
 13h00 : bouyout el rahmane (18)
 13h30 : les nuits sacrées du ramadan "rediff"
 15h00 : GGO Football (26)
 15h30 : culinart (27)
 16h00 : omar (27)
 17h00 : journal en amazigh
 17h30 : takder tarbab
 18h00 : journal en français + météo
 18h25 : entre nous (27)
 19h00 : journal en arabe
 19h30 : dar el djirane (27)
 19h50 : coran sous titré en français (27)+adhan el maghr
 19h55 : nadia ben youcef
 20h05 : le ramadan et le rire (27)
 20h15 : dz connexion (27)
 20h25 : djaweb bassit n°27
 20h35 : dar da mezzane III (27)
 20h50 : dar el bahdja (10)
 21h25 : dikra oua dakhla (27)
 21h35 : taxi oua khlass (14)
 21h50 : nour el fadjar (27)
 22h40 : twahachi bladi (direct)
 00h15 : banat el djazair
 00h40 : assrar el madhi (27)
 01h30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
 08h25Météo
 08h30 MagazineTéléshopping
 09h05Météo
 09h15DivertissementSecret Story
 10h05DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
 10h55SérieAu nom de la vérité
 11h25SérieAu nom de la vérité
 12h00JeuLes douze coups de midi
 12h50MagazinePetits plats en équilibre été
 13h00Journal
 13h40MagazinePetits plats en équilibre été
 13h45Météo des plages
 13h55SérieLes feux de l'amour
 14h55SérieAmerican Wives
 15h40SérieAmerican Wives
 16h30DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
 17h20JeuBienvenue chez nous
 18h15DivertissementSecret Story
 19h05JeuMoney Drop
 19h55Météo
 20h00Journal
 20h35MagazinePetits plats en équilibre été
 20h37MagazineDes inventions et des hommes
 20h38Météo
 20h40SérieNos chers voisins
 20h50SérieLes experts : Miami



07h10 MagazineTélématin (suite)
 08h00Journal
 08h10 MagazineTélématin (suite)
 09h04Météo des plages
 09h05SérieDes jours et des vies
 09h30SérieAmour, gloire et beauté
 10h00 MagazineLe jour où tout a basculé
 10h50Météo outremer
 10h55SérieLa minute du Chat
 11h00JeuMotus
 11h30JeuLes Z'amours
 12h00Tout le monde veut prendre sa place
 12h55Météo 2
 13h00Journal
 13h40Météo 2
 13h42MagazineConsomag
 13h50MagazineToute une histoire
 14h55MagazineComment ça va bien !
 15h50MagazineDernier recours
 16h20The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
 16h58MagazineCôté Match
 17h00The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
 17h55On n'demande qu'à rire
 18h50JeuAvec ou sans Joker
 19h23Météo des plages
 19h24Météo 2
 19h25JeuLe cube
 20h00Journal

20h40JeuTirage du Loto
 20h44Météo 2
 20h45SérieMeurtres au paradisInédit
 21h45SérieMeurtres au paradis
 23h45SériePrivate Practice



07h12SérieGumball
 08h04SérieMon robot et moi
 08h30Dessin animéKikoriki
 08h38SérieAngelo la débrouille
 08h48SérieAngelo la débrouille
 09h02SérieScooby-Doo, Mystères Associés
 09h47SérieNos voisins les Marsupilamis
 10h14Dessin animéGarfield & Cie
 10h44Dessin animéLes Dalton
 11h16SérieUltimate Spider-Man
 11h38Dessin animéKikoriki
 11h45MagazineConsomag
 11h55Météo
 12h0012/13 : Journal régional
 12h50Météo
 12h55Nous nous sommes tant aimés
 13h25SérieUn cas pour deux
 14h20JeuKeno
 14h25TelefilmMaigret
 16h10JeuDes chiffres et des lettres
 16h50MagazineUn livre, un jour
 16h55JeuHarry
 17h30JeuSlam
 18h10JeuQuestions pour un champion
 18h45Météo des plages
 19h0019/20 : Journal régional
 19h18/20 : Edition locale
 19h3019/20 : Journal national
 19h58Météo
 20h00MagazineTout le sport
 20h15SériePlus belle la vie
 20h45FilmCes amours-làInédit
 22h40Météo
 22h45Soir 3
 23h10FilmMerci pour le chocolat



07h40SérieL'île des défis extrêmes
 08h05Dessin animéOggy et les cafards
 08h25FilmQuand je serai petit
 10h00Zapping de la semaine
 10h20FilmPrometheus
 12h20SérieMon oncle Charlie
 12h44La météo
 12h45Le JT
 13h00DivertissementZapping
 13h10Les nouveaux explorateurs
 14h05FilmMaman
 15h30DiversSurprises
 15h35MagazineLe supplément
 16h10FilmBlanche-Neige et le chasseur
 18h15SérieMon oncle Charlie
 18h44La météo
 18h45Le JT
 19h05DivertissementMade in Groland
 19h29La météo
 19h30SérieWorkingirls
 19h50DivertissementNews show
 20h55SérieEngrenages
 22h45Locataires/propriétaires : guerre à domicile
 23h40MagazineL'oeil de Links



07h20SérieGlee
 08h00SérieGlee
 08h55Météo
 09h00MagazineM6 boutique
 10h00Météo
 10h05SérieMalcolm
 11h20SérieMalcolm
 11h50SérieDesperate Housewives
 12h40Météo
 12h45Le 12.45
 13h05SérieScènes de ménages
 13h40Météo
 13h42Magazine100% montagne
 13h45TelefilmLe test de paternité
 15h40TelefilmMa folle journée en vidéo
 17h15SérieEn famille
 17h35JeuUn dîner presque parfait
 18h45Magazine100 % mag
 19h40Météo
 19h45Le 19.45
 20h05SérieEn famille
 20h50L'amour est dans le préInédit
 23h10Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection



20h50

Les experts : Miami



Résumé

Lindsey Peterson, une adolescente, est enlevée près de la plage. Le seul témoin du drame, Ben Wilcox, est aveugle, mais son audition et son odorat sont exceptionnels. Les kidnappeurs obligent Lindsey à retirer 50 000 dollars du compte bancaire de ses parents. Pour cela, elle doit d'abord les contacter afin d'obtenir leur code secret. Pendant toute l'opération, la jeune fille porte une veste bourrée d'explosifs, qui sauteront à la moindre tentative d'évasion. Grâce au témoin, Horatio parvient à identifier la banque. Les agents se rendent aussitôt sur place, mais il est trop tard. Ils voient au loin Lindsey et un inconnu s'engouffrer dans une camionnette et prendre la fuite...



20h45

Meurtres au paradis



Résumé

Lors d'un concert qui se déroulait sans problème sur l'île de Sainte Marie, un spectateur est retrouvé mort. Selon toute vraisemblance, il a été assassiné alors que l'événement s'achevait, au milieu du public. La police locale arrive sur place et l'inspecteur Richard Poole débute une enquête. Une nouvelle fois, il est confronté à un cas qui n'a que peu de choses à voir avec ceux qu'il avait l'habitude de traiter dans les faubourgs londoniens. Très vite, il découvre le côté obscur du show-business antillais. L'inspecteur britannique va devoir surmonter sa phobie des serpents pour retrouver le tueur...



20h45

Ces amours-là



Résumé

A Paris, en 1937, Ilva a 15 ans lorsque sa mère rencontre Maurice, le projectionniste de l'Eden Palace. Après la mort de sa mère, la jeune femme continue à vivre avec lui dans le cinéma. Lors d'un attentat, Maurice est pris en otage par les Allemands et risque l'exécution. Ilva plaide sa cause auprès d'un haut fonctionnaire allemand, Horst. Maurice est sauvé au dernier moment et Ilva tombe amoureuse de Horst. Lorsque ce dernier se rend compte que Maurice est un résistant, il quitte Ilva. Pendant ce temps, Simon, un jeune juif qui hésite entre une carrière de pianiste ou d'avocat, est déporté...



20h55

Engrenages



Résumé

Le juge Roban apprend qu'une des victimes de l'affaire de viol a été retrouvée morte. Selon les premiers éléments de l'enquête, la malheureuse se serait suicidée. Roban va-t-il pouvoir garder la responsabilité de ce dossier ? Face à l'émoi suscité, sa hiérarchie ne lui accorde aucun soutien. De son côté, Gilou comprend que son indic a été assassiné par les frères Sarhaoui. Le lieutenant est désormais sous la coupe de ces malfaiteurs, qui lui font subir un chantage : soit il obtient toutes les autorisations nécessaires pour le night-club tenu par les Sarhaoui, soit ces derniers mettront ce meurtre sur son dos. Pendant ce temps, le démantèlement des réseaux kurdes...



20h50

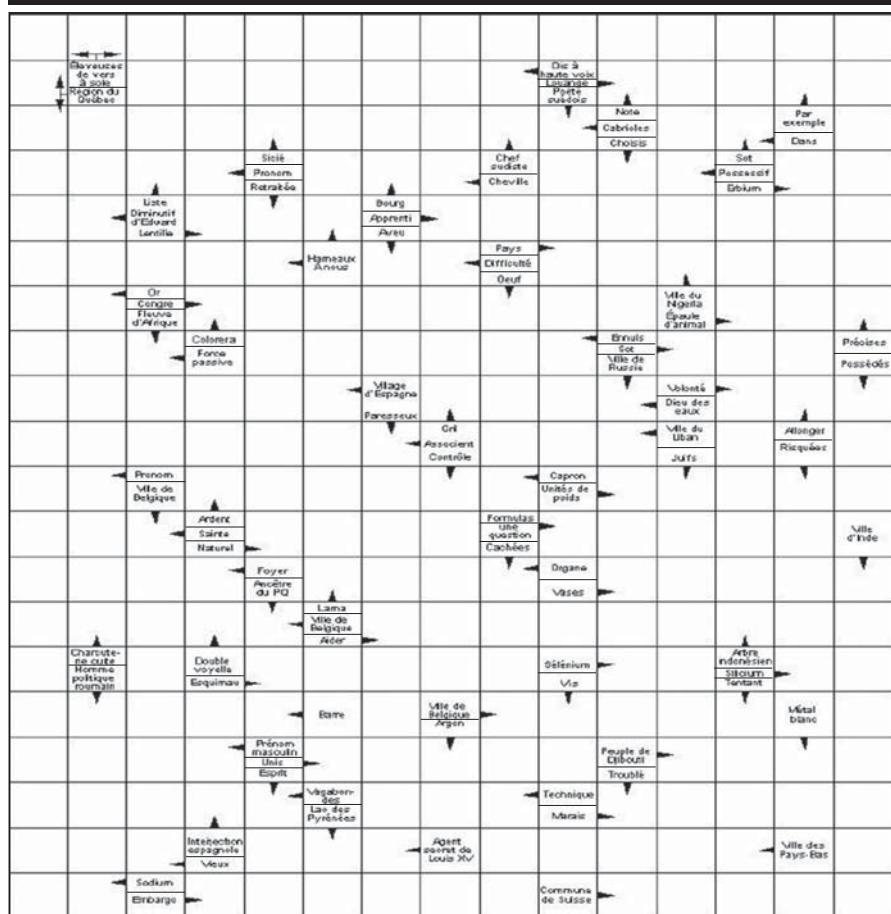
L'amour est dans le pré



Résumé

Les séjours à la ferme des uns et des autres font émerger affinités ou écueils. Dans le Vaucluse, Françoise, élevage de poneys, prépare la fête de son club. Jo et Thierry, ses deux prétendants, sont aux petits soins pour elle. Fifi, pour sa part, accueille Maryvonne et Christelle dans sa ferme du Morbihan, mais les incompréhensions font naître de fortes tensions. Très occupé par son activité d'éleveuse de brebis et de volailles, Audrey a délaissé Julien et François pour de longues heures. A mi-parcours, elle chamboule son organisation pour leur consacrer du temps. Ils vont au théâtre, où Jean-Louis, un autre candidat, les rejoint avec Cathy et Abigaël, ses prétendantes. Enfin, Didier reçoit Nadine et Stéphanie. Leurs qualités, bien que différentes, le séduisent tout autant. Le choix va être compliqué pour Didier.

Mots fléchés n°342



Samouraï-sudoku n°342

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Proverbes

Plutôt rompre que se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 5 août

2009 : naufrage du ferry tongien MV Princess Ashika au large de Nuku'alofa, causant la mort de 74 personnes.

2010 : résolution n° 1936 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Cinquième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.
 - Burkina Faso : Fête nationale, célèbre l'indépendance de la Haute-Volta en 1960.
 - Colombie : 1^e jour du carnaval de Bogota.
 - Croatie : Jour de la victoire et de remerciement commémorant la prise de Knin en 1995 lors de l'Opération Tempête de la guerre de Croatie.

Mots croisés n°342

Horizontalelement:

1. Relatif à l'Écriture sainte
 2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive
 - Extraire le sel
 3. Mammifère lagomorphe - Tique
 4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
 5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
 6. Région du Sahara nigérien - Habiléte à faire qqch
 7. Ch. - l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
 8. Aluminium - Cri d'approbation
 9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
 10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
 11. Choisirions - Du verbe avoir
 12. Ch. - l. de c. de la Somme - Permanent

Verticalement :

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
 2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
 3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
 4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
 5. Oiseaux - Maman
 6. Maître des vents dans la mythologie grecque
- Port d'Italie
 7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
 8. Ridiculiserait
 9. Art. contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
 10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
 11. Diminuer - Substance sucrée
 12. Harasser - Dévêtue

La recette du jour

Escalope farcie à la viande hachée

Ingredient:

- 6 tranches fines d'escalopes de dinde.
- 200 gr de viande hachée environ
- Sel, poivre
- 1 œuf
- 2 à s de chapelure
- Crème fraîche épaisse
- Champignons
- Bouillon de poulet

Préparation:

Déposez l'escalope. Salez, poivrez.

Dans un autre plat, mélangez la viande hachée avec le sel, poivre, chapelure, et œuf.

Façonnez un boudin suffisamment épais. Le déposez au centre de l'escalope. Rabattez un côté puis l'autre.

Il faut que la viande hachée soit complètement recouverte. Fermez avec le film en serrant bien les extrémités et faites un noeud.

Faites chauffer une poêle avec un peu d'huile et de beurre et mettre l'escalope roulée. Faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elle soit complètement dorée.

Ajoutez le bouillon de poulet et laisser cuire pendant 30 minutes

Après la cuisson les égoutter et les mettre dans un plat, ajoutez les champignons et la crème fraîche épaisse

Mettez au four pendant 15 minutes.



Le dessert du jour

Moelleux au chocolat sans beurre et sans farine



Ingredént:

- 180 g de chocolat noir
- 175 g de sucre cristallisé
- 100 g d'amandes en poudre
- 1 CC de vanille en poudre
- 5 jaunes d'œufs
- 5 blancs d'œufs

Ajoutez le chocolat fondu, les amandes en poudre et la vanille au mélange jaune d'œuf/sucre. Mélangez.

Faites monter les blancs en neige ferme puis ajoutez les blancs par petites doses à la préparation au chocolat.

Préparation

Préchauffer le four à 185°C.

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Pendant ce temps, mélangez énergiquement les jaunes d'œufs et le sucre pendant au moins 3 minutes pour blanchir la préparation.

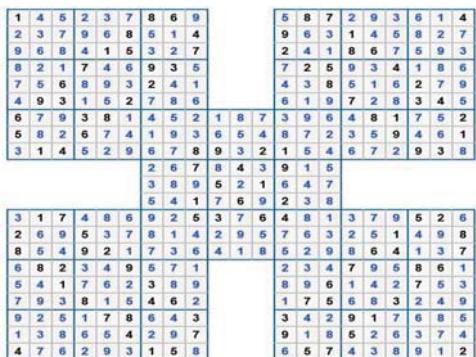
Beurrez et farinez un moule à manquer ne dépassant pas les 25 cm de diamètre. Versez-y la pâte puis enfourner pour 25 minutes environ.

Laissez le moelleux refroidir avant de le démouler.



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 19	12 h 54	16 h 42	19 h 53	21 h 23
Oran	04 h 35	13 h 08	16 h 55	20 h 05	21 h 33
Béjaïa	04 h 11	12 h 46	16 h 34	19 h 45	21 h 15
Annaba	04 h 00	12 h 36	16 h 24	19 h 35	20 h 59
Tizi-Ouzou	04 h 16	12 h 50	16 h 38	19 h 49	21 h 19
Tamanrasset	05 h 02	12 h 45	16 h 01	19 h 14	21 h 25

Solution Samurai-sudoku N°341



Solution Mots Croisés N°341

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°341

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■ELISON■CR■M
MEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

JEUNES ATHLÈTES D'ÉLITE

Berraf : «Une préparation adaptée aux exigences mondiales»

Le président du Comité olympique algérien (COA) Mustapha Berrafa indiqué samedi que le plan de préparation des jeunes athlètes d'élite qui débutera le 25 août à l'école des sports olympiques de Sétif, et regroupera environ 200 athlètes et 50 techniciens, sera «adapté aux exigences du niveau mondial».

Le programme intitulé «Plan Horizons 2020», repose sur une préparation scientifique et méthodologique quadriennale, ininterrompue, articulée sur trois regroupements par an permettant aux athlètes



de l'élite algérienne de se former et de se hisser aux standards et normes internationaux.

Cette initiative a été possible, selon le prési-

dent du COA, grâce au parrainage de Ministre de la Jeunesse et des sports Mohamed Tahmi, et qui s'inscrit en droite ligne avec les orienta-

tions du gouvernement qui a émis le vœu de voir les athlètes algériens redorer leur blason sur le plan international.

Ce camp olympique regroupera les athlètes de 23 disciplines issues des Fédérations qui auront la responsabilité de choisir leurs meilleurs jeunes talents destinés à la haute performance. Le premier responsable du Comité Olympique algérien a précisé, qu'il s'agit d'un travail de longue haleine qui nécessite beaucoup de sacrifices, de rigueur et de sérieux. «C'est ce que nous nous attelons à mettre en place» a-t-il conclu.

HANDBALL (MESSIEURS)

La sélection algérienne en stage à Alger

La sélection algérienne masculine de handball entame ce dimanche un stage à Alger qui s'étalera jusqu'au 7 août en prévision des prochaines échéances notamment la coupe d'Afrique des nations qu'accueillera l'Algérie en janvier 2014, a-t-on appris auprès de la fédération (FAHB). Les Verts, qui reprennent du service après les Jeux méditerranéens de juillet dernier à Mersin (Turquie) où ils ont terminé à la 9e place, seront entraînés à l'occasion par Rabah Gherbi. Les équipiers de Messaoud Berkou s'entraîneront à la

forêt de Bouchaoui et à la salle de Douera. Pour ce stage qui intervient en plein mois de Ramadhan, 26 joueurs évoluant tous en Algérie ont été convoqués. Parmi eux des éléments de l'équipe nationale des moins de 21 ans qui vient de participer au championnat du Monde de Bosnie-Herzégovine. D'autres éléments sont, par ailleurs, leur retour en sélection après une période d'absence, à leur tête le gardien de but Abdellmalek Slahdji qui avait pris à un certain moment sa retraite internationale du temps de l'ex-entraîneur Salah Bouche-

kriou. Après la fête de l'Aïd, les joueurs reprendront la préparation du 11 au 24 août avant d'effectuer un stage précompétitif en Europe avec, à la clé, des rencontres amicales face à des équipes slovènes ou croates de division nationale 1.

Effectif retenu pour le stage d'Algier :
Gardiens de but : Slahdji Abdellmalek (GS Pétroliers), Kerbouche Samir (CRB Baraki), Senouci Abdellkader (CB Mila), Bousmal Adel (GS Boufarik), Ghedbane Khalifa (ASF Ouled Yaïch)

Joueurs de champ : Zouaoui Hamza,

Berkous Messaoud, Remili Hamza, Chahbour Riadh, Zamoum Anis (GS Pétroliers), Gacéb Abdelkader, Djahiche Ahmed, Hadid Alla (HBC El-Biar), Kaâbache Hichem, Djoudi Tarek, Kimouche Abdellah, Bouriche Mouloud (JSE Skikda), Hamoud Ayat Allah Khomeini, Belaid Mohamed Amine, Benddine Hachemi, Guira Lyes (ES Ain Touda), Hadjaidji Abdellah (CRB Baraki), Bencheikhchoukh Amine, Guettat Houssam (C Chelghoum Laïd), Mokhtar Fouad (TRB Bab El-Oued), Fredy Hamza (O El-Oued)

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
TAMANRASSET
NF : 00511019002560

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DOUT /2014

L'approvisionnement de la résidence universitaire 1000 lits de Tamanrasset en alimentation

La direction des œuvres universitaires de TAMANRASSET lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'**approvisionnement de la résidence universitaire 1000 lits de Tamanrasset en alimentation** reparties en lots séparés comme suit :

- Lot N°1) viande et dérivés.
- Lot N°2) fruits et légumes.
- Lot N°3) alimentation générale.
- Lot N°4) produits laitiers.
- Lot N°5) œufs.
- Lot N°6) pain et gâteaux.

* Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges après le paiement d'un montant de **1000,00 DA** non remboursable auprès du régisseur de la direction contre un récépissé de la direction des œuvres universitaire (services des marchés publics) sise à route de l'aéroport.

Les candidats intéressés présenteront leurs offres conformément au cahier des charges. Le dossier complet des soumissionnaires accompagné des pièces réglementaires (copie légalisée, registre de commerce, dossiers fiscal et parafiscal... etc..) comme décrit dans le cahier des charges, qui devra être déposé à la direction des œuvres universitaires (**services des marchés publics**) sise à route de l'aéroport, dans une enveloppe devra être anonyme et comportera la mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert
N°: 002/DOUT /2014
L'approvisionnement de la résidence universitaire 1000 lits de Tamanrasset en alimentation
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

Cette enveloppe principale abritera deux autres enveloppes fermées

Offres technique (enveloppe A) Offre financière (enveloppe B)

La préparation des dossiers se fera dans un délai de **15 jours** à compter de la première apparition de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou la presse nationale, les offres seront déposées au dernier jour de délai de préparation à 13h30 au siège de la direction des œuvres universitaires service des marchés publics route de l'aéroport Tamanrasset, s'il coïncide à un jour férié le dépôt sera reporté au jour suivant ouvrable. L'ouverture des plis s'effectuera publiquement le jour de dépôt des offres à **14h00** au siège de la direction pour cela les soumissionnaires sont invités à assister. Les soumissionnaires restront engagés par leurs soumissions **90 jours** plus le délai de préparation à compter de dépôt.

AS SAINT-ETIENNE

Roland Romeyer : «Si Ghoulam reste au club, il jouera en CFA 2»

Le président du directoire de l'AS Saint-Etienne (L1 française de football) Roland Romeyer, a indiqué dimanche que son défenseur international algérien, Fauzi Ghoulam, dont le transfert vers Torino, de la Série A italienne, tarde à se réaliser, jouera au CFA 2 (championnat français amateur) la saison prochaine s'il reste avec le club stéphanois.

«Si Fauzi reste, il jouera en CFA 2», a déclaré le président des Verts au journal «de progrès», en réaction à l'échec des négociations financières entre le joueur et les dirigeants turinois.

Ainsi donc, l'avenir du latéral gauche de l'ASSE (22 ans) avec l'ASERF s'annonce compliqué, estimant les observateurs, sachant que le joueur, utilisé dans 26 matches lors du championnat de l'exercice précédent, avait perdu son statut de titulaire au cours de la seconde partie de l'épreuve, précisément, depuis son retour de la coupe d'Afrique des nations en Afrique du Sud, à laquelle il avait pris part avec la sélection algérienne.

LIGUE 1

Le RC Arbaâ demandera une dérogation pour recevoir ses adversaires dans son stade

Le RC Arbaâ espère bénéficier d'une dérogation lui permettant d'être domicilié au stade communal de la ville lors du championnat de Ligue 1 algérienne de football de la saison 2013-2014, vu que la capacité d'accueil de cette infrastructure ne répond pas aux normes exigées malgré les travaux d'extension engagés, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club.

Le stade de Larbaâ, fermé depuis la saison passée pour la réalisation d'une nouvelle tribune, ne pourra pas accueillir plus de 6000 supporters, alors que la LFP exige que les stades devant abriter les rencontres du championnat doivent disposer d'au moins 8000 places. Le nouveau promu, qui a été domicilié au stade Omar Hamadi à Bologhine (Alger) lors de l'exercice précédent, attend la réception de son stade à la mi-septembre prochain, puisque les travaux effectués au niveau des tribunes devraient être achevés le 25 août courant, avait affirmé à l'APS récemment, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane.

Cette opération sera suivie par la pose de la piste d'athlétisme, dernière étape dans les travaux de réaménagement que connaît le stade de Larbaâ, qui a bénéficié également d'une pelouse synthétique de cinquième génération. En attendant, «Ezzarga» compte recevoir ses adversaires lors des premières journées du championnat au stade Brakni de Blida, selon la direction du club.

PENSÉE

Il y a une année le 6 août 2012, disparaissait à l'âge de 86 ans, suite à une longue maladie, notre très cher et regretté père, époux, grand-père, beau-père, oncle, cousin, parent et allié Hamzaoui DAHMANE.

En ce douleur souvenir, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, et toute sa famille de Béjaïa demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pleuse pensée en sa mémoire. Qu'Allah Le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde. Repose en paix, père. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons. Ta fille Dahmane Malika, épouse Bekhakh de Sétif.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Djabou souhaite avoir un «maximum» de temps de jeu face à la Guinée

Le meneur de jeu du Club africain de Tunis, Abdelloumen Djabou, a souhaité bénéficier d'un maximum de temps de jeu lors du match amical devant opposer la sélection algérienne de football à son homologue guinéenne, le 14 août au stade de Blida, «afin de prouver» ce dont il est capable.

«J'espère que pour le match contre la Guinée, j'aurai l'opportunité d'avoir un maximum de temps de jeu. Cela me permettrait de prouver que l'on peut compter sur moi», a déclaré Djabou au site officiel de son ancien club, l'ES Setif (L1 algérienne).

Djabou (26 ans) est considéré par les spécialistes comme l'un des joueurs algériens les plus doués de sa génération. Il avait notamment brillé lors de la saison 2011-2012 en contribuant grandement dans le doublé de l'ESS (championnat et coupe d'Algérie), ce qui lui a valu un contrat jugé «juteux» avec le Club Africain (environ 1,5 million de dollars).

Mais ses performances en club ne lui ont pas suffi jusque-là pour s'im-



poser en titulaire au sein de la sélection nationale, se contentant souvent de quelques briques de minutes de temps de jeu, de surcroît lors de matches amicaux. Le joueur qui s'exprimait en marge de la visite qu'il a rendue à son ex-formation à Tunis où elle af-

frontera le CA Bizerte ce dimanche en coupe de la Confédération africaine, s'est dit se sentir en possession de tous ses moyens physiques et techniques, lui permettant de postuler à une place dans l'effectif appelé à débrouiller avec le «Sily national».

«Je contractais souvent des blessures avant chaque stage de l'équipe nationale, mais pour cette fois, je me sens en parfaite santé. Je prie pour le rester afin d'être au rendez-vous le 14 août», a-t-il ajouté. Djabou est retenu parmi les 28 joueurs de l'équipe nationale qui entreront en stage le 11 août à Alger en prévision de la rencontre face à la Guinée, à un mois de la réception du Mali pour le compte de la dernière journée du 2e tour des éliminatoires de la coupe du monde (groupe H). Les Verts, en tête du classement du groupe H avec 12 points et devançant de quatre unités leurs poursuivants immédiats les Aigles maliens, sont déjà qualifiés à la double confrontation barrage prévue en octobre et novembre prochains.

CHAMPIONNAT DE CROATIE

Soudani offre la victoire au Dinamo Zagreb face au RNK Split (1-0)

L'attaquant international algérien El-Arbi Hilal Soudani a offert la victoire à son équipe, le Dinamo Zagreb, face au RNK Split (1-0), en inscrivant l'unique but de la rencontre disputée samedi soir dans le cadre de la 4^e journée du championnat croate de football.



La réalisation de l'attaquant des Verts est intervenue à la 89^e minute de jeu alors que le match, disputé sur le terrain du Dinamo, se déroulait vers un nul vierge.

Il s'agit du second but de Soudani, 26 ans, avec le Dinamo en championnat après celui de la 1^e journée et le 4^e, toutes compétitions confondues, après le double lors du 2^e tour préliminaire de l'Europa League contre les Luxembourgeois de Fola Esch. Grâce à ce succès, le 3^e en 4 matches, le Dinamo Zagreb consolide son fauteuil de leader avec 10 points devant le Lokomotiva Zagreb qui compte 9 unités et un match en moins.

TRANSFERT

Elche négocie avec Rafik Djebbour

Le club d'Elche, nouveau promu en Liga espagnole de football, a entamé des négociations avec l'attaquant international algérien, Rafik Djebbour, en vue d'un éventuel recrutement durant cette intersaison, rapporte samedi le site Diarioinformacion. Selon la même source, les négociations entre les deux parties sont en bonne voie, et Djebbour devra officialiser son engagement la semaine prochaine.



Dans le cas où le transfert de Djebbour viendrait à échouer, la direction du club espagnol a coché deux noms, il s'agit du jeune Ruben Rochina (Real Sociedad) et du Ghanéen Richmond Boakye (Sassuolo/Italie). Djebbour a décidé de quitter l'Olympiakos Le Pirée (Div 1 grecque) en raison d'un différend avec l'entraîneur, l'Espagnol Michel, qui lui avait explicitement affirmé qu'il n'allait pas compter sur lui en tant que titulaire la saison prochaine. Toujours lié par un contrat jusqu'en 2016, le joueur algérien a clairement affiché à son président, Marinakis, son désir de change d'air. Djebbour (29 ans) a été sollicité par les deux clubs anglais de Nottingham Forest (Div 2 anglaise), et Hull City (Premier League), avant les négociations n'échouent. Le joueur algérien était convoité en premier temps par Bursaspor (Div 1 turque). Le n°11 de la sélection nationale a évolué dans le championnat de Grèce depuis 2005 et a inscrit 39 buts en deux saisons avec l'Olympiakos. Il est convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

CHAMPIONSHIP

Abdoun absent au match contre Huddersfield»

La nouvelle recrue algérienne de Nottingham Forest Djamel Abdoun n'a pas pris part au premier match officiel de la saison de son équipe face à Huddersfield Town (1-0), samedi à City Ground, pour le compte de la première journée du championnat d'Angleterre de deuxième division de football (Championship). Annoncé comme potentiel titulaire pour ce match par la presse locale, l'ex-meneur de jeu de l'Olympiakos ne figurait même pas dans la liste des remplaçants pour des raisons inconnues. En revanche, son compatriote Adlene Guedioura a été aligné dans le onze de départ par l'entraîneur Billy Davies. Le milieu défensif algérien a joué toute la partie. Il a tenté sa chance à plusieurs reprises notamment à la 37^e minute mais son tir a été sauvé par le gardien Smithies. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Henri Lansbury à la 53^e minute pour Nottingham Forest. Djamel Abdoun, meilleur joueur du championnat de Grèce lors de la saison 2012-2013, s'est engagé pour trois ans avec Nottingham Forest en provenance de l'Olympiakos.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Bounedjah signe son 1^{er} but avec l'ES Sahel

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah, fraîchement transféré à l'ES Sahel de Tunisie, a inscrit son premier but sous le maillot du club phare de Sousse lors de la victoire de ce dernier face à Saint-Georges (Ethiopie) 2 à 1, samedi soir pour le compte de la deuxième journée du groupe A de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Bounedjah a été même déterminant dans ce succès, en inscrivant le deuxième but, celui de la délivrance, de son équipe dans les derniers instants de la rencontre qui se dirigeait vers un nul (1-1).

Le joueur de 23 ans faisait à cette occasion sa deuxième apparition officielle avec l'ESS, après avoir pris part, il y a deux semaines, à la première rencontre de sa nouvelle formation dans le cadre de la coupe de la CAF (défaite sur le terrain du CS Sfax de Tunisie 1 à 0), et ce, au lendemain de l'obtention de sa licence africaine.

Le natif d'Oran avait opté pour l'ESS en juin passé pour un contrat de trois ans, mais à cause de l'hésitation de son club, l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) à le libérer, son transfert n'a été officialisé que récemment.



Une bataille Chelsea/Arsenal pour Luiz Gustavo ?

Le milieu du Bayern Munich, Luiz Gustavo, pourrait quitter la Bavière lors de ce mercato estival ! Alors que Pep Guardiola a recruté Thiago Alcantara au Bayern Munich lors de ce mercato estival, Luiz Gustavo, lui, pourrait quitter le club munichois cet été. En effet, avec la présence de Bastian Schweinsteiger, Toni Kroos et autres Javi Martínez, le Brésilien pourrait décider d'aller voir ailleurs afin d'être sûr d'avoir du temps de jeu cette saison. Et alors que Sky Italia annonçait que le Milan AC et l'Inter Milan sont sur sa piste durant ce mercato, deux clubs de Premier League lorgnent aussi sur lui en ce moment...

La tactique de Mourinho pour relancer Fernando Torres

Adepte des sorties chocs pour piéger au vif ses joueurs, José Mourinho a décidé de s'attaquer au cas de Fernando Torres. Entre critiques et caresses dans le dos, le Special One veut réveiller le buteur en perdition. «Si tu vas chasser et que tu as seulement un chat, il faudra y aller avec le chat». C'est par ces mots que José Mourinho avait, le 11 décembre 2010, décidé de toucher Karim Benzema dans son orgueil. Voulant que l'international tricolore

muscle son jeu et prenne conscience de ses points faibles pour tenir comme il se doit le poste d'avant-centre au Real Madrid, le Special One n'y était pas allé par quatre chemins. Une initiative payante, puisque l'attaquant formé à l'Olympique Lyonnais avait ensuite retrouvé de sa superbe, s'imposant comme le titulaire à la pointe de l'attaque merengue devant Gonzalo Higuaín. Et bien visiblement, le coach qui a fait son grand retour à Chelsea a décidé d'opter pour la même stratégie en ce qui concerne Fernando Torres.



Klopp : «Mkhitaryan me rappelle Kagawa»

Après une première année mi-figue mi-raisin en Premier League sous les couleurs de Manchester United, Shinji Kagawa veut se donner une chance en s'imposant dans l'effectif des Red Devils. Si Jürgen Klopp est ravi du recrutement d'Henrikh Mkhitaryan qui lui rappelle le Japonais, il aurait souhaité un retour de Kagawa au Borussia Dortmund.

HIGUAIN «Arsenal et la Juventus ? Tout le monde m'a conseillé Naples»

Présenté en conférence de presse ce jeudi, Gonzalo Higuaín a précisé pourquoi il avait privilégié Naples à Arsenal ou la Juventus sur le mercato.

Annoncé avec insistance dans le viseur d'Arsenal et de la Juventus sur le mercato, Gonzalo Higuaín a finalement opté pour un transfert vers Naples cet été. L'ancien buteur du Real Madrid est revenu en conférence de presse sur ses motivations en débarquant en Italie et précise que son entourage lui a conseillé cette destination.



Marcelo «Zidane nous aide beaucoup»



De passage en conférence de presse, Marcelo a donné son avis sur le nouveau staff technique du Real Madrid. Le défenseur est notamment revenu sur Carlo Ancelotti, entraîneur principal, et son entraîneur adjoint, Zinédine Zidane. «Nous apprenons encore à connaître l'entraîneur, mais il semble très gentil. C'est un vainqueur né et il a beaucoup d'expérience. Espérons qu'il nous aide à gagner des titres (...).»



14 MILLIONS POUR UNE DOUBLURE ?



Bale n'est pas du voyage à Monaco

En instance de départ pour le Real Madrid, Gareth Bale n'a pas pris l'avion pour Monaco avec ses coéquipiers de Tottenham selon *As*. Le Gallois espère que son transfert sera vite réglé. Ce n'est pas encore un bras de fer mais ça y ressemble. Désireux de rejoindre le Real Madrid, Gareth Bale n'a pas pris l'avion pour Monaco où Tottenham disputera un match amical contre le club de la Principauté ce samedi à 18h30. Selon *As*, le Gallois, qui a visiblement perdu patience envers ses dirigeants, espère que son transfert vers la capitale espagnole sera réglé en début de semaine prochaine.



Alors que le latéral gauche du Real Madrid, Fabio Coentrao, pourrait s'engager prochainement avec Tottenham, le club espagnol songerait désormais à la piste Guilherme Siqueira (27 ans) pour le remplacer. Le joueur de Grenade pourrait être tenté par l'aventure.

Même si Carlo Ancelotti devrait faire confiance à Marcelo cette saison sur le côté gauche de la défense, le coach italien souhaiterait trouver rapidement une doublure au Brésilien et aurait fait de Siqueira sa nouvelle priorité. Une offre avoisinant les 14 millions d'euros serait même en préparation selon le quotidien espagnol *As*. Par ailleurs, le Real Madrid travaille toujours en coulisses sur le dossier Gareth Bale.

TRANSFERT

Slimani attendu aujourd'hui en France pour finaliser avec le FC Nantes

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, est attendu ce jour en France pour conclure son transfert au FC Nantes (L1 française de football) après avoir obtenu son visa d'entrée à Paris hier a appris l'APS auprès de son club, le CR Belouizdad (L1, Algérie). Ayant reçu son invitation du nouveau promu en championnat de l'Hexagone le 11 juillet passé, le longiligne avant-centre des Verts a dû patienter plusieurs jours pour obtenir le fameux sésame, mais sans pour autant que ce retard ne remette en cause l'intérêt que lui porte les «Canaris» Slimani (25 ans) devrait être accompagné par des représentants du CRB qui vont bénéficier de leur quote part du transfert, comme convenu avec le joueur, en dépit du fait que ce dernier soit libéré dernièrement par la chambre de résolution des litiges de la Fédération algérienne de football. Mais comme la direction du club de la capitale a fait appel auprès du tribunal arbitral sportif algérien, et que ce dossier risquerait de prendre du temps pour être traité, l'auteur de 9 buts en 14 matchs sous le maillot des Verts, a consenti à régler à l'amiable son conflit avec son club employeur.

A PROPOS DU MATCH AMICAL ÉQUIPE NATIONALE-REAL MADRID

La FAF et Mobilis se mettent d'accord

S. Ben

Le « malentendu » entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la Fédération algérienne de football à propos de l'organisation d'un match amical international de football le 18 mai 2014 entre la sélection nationale algérienne et l'équipe du Real Madrid vient de trouver la solution grâce aux responsables des deux institutions.

En effet, le président directeur-général de Mobilis, M. Saâd Damma, et le président de la Fédération algérienne de football, M. Mohamed Raouraoua, se sont rencontrés avant-hier avant de conclure un accord dans ce sens.

L'annonce, mardi dernier, de ce match gala que compte organiser l'opérateur de téléphone mobile, Mobilis, l'année prochaine entre le Real Madrid et une équipe ou sélection algérienne à Alger avait fait réagir la FAF par le biais d'un communiqué où l'instance fédérale algérienne qualifié d'«irrespon



sponsables» les déclarations du président-directeur général de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Saâd Damma, qui a annoncé la programmation d'un match amical entre l'équipe nationale et le Real Madrid (Espagne), pour le 14 mai 2014.

La FAF porte à la connaissance de l'opinion sportive nationale que cette société n'est pas qualifiée et ne peut en aucun cas se substituer à la FAF pour l'organisation de matchs de football. L'équipe nationale d'Algérie est gérée par la seule FAF qui programme ses matchs sur la base du seul calendrier international de la FIFA et de sa participation aux compétitions internationales

majeures (Coupe d'Afrique des nations et Coupe du monde)», précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Et la FAF souligne que pour l'année 2014, la FIFA interdit tout match national ou international à partir du 18 mai. Seule l'Union européenne de football (UEFA) dispose d'une dérogation pour l'organisation de la finale de la Ligue des champions le 21 mai 2014.

Les joueurs internationaux seront en repos obligatoire jusqu'au 26 mai, avant de rejoindre leurs équipes nationales, si qualifiées à la Coupe du Monde qui se déroulera au Brésil.

Et saisissant l'occasion de

sa présence à Tiaret, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a indiqué, jeudi dernier, dans une déclaration à la presse que «Le dossier du match doit être soumis à la FAF qui est l'instance habilitée à fixer la date du match et à donner son avis sur la question en fonction du calendrier des matchs amicaux de la Fédération internationale de football (FIFA)».

Le ministre a souhaité que la question soit réglée dans les «plus brefs délais», estimant qu'il s'agissait d'une «question technique».

Et ce vœu a été donc bien entendu par les deux parties qui se sont finalement réunies et trouvé la solution. Ainsi, la FAF revient à de meilleurs sentiments et décide enfin de contribuer à l'organisation du match sous certaines conditions. Encore faut-il se poser la question si l'équipe algérienne serait qualifiée au Mondial 2014 et compte tenu de l'interdiction des matchs à cette période, celui-ci serait-il maintenu ou y aurait-il changement de date ou encore, des joueurs internationaux locaux seraient-ils sollicités pour ce faire ?...

PLACE DU 1^{ER} NOVEMBRE (EX-PLACE GUEYDON)

Le phénix renaîtra enfin (!) de ses cendres...

Arslan-B

Il était grand temps ! Oyez, Oyez, Béjaouis...sommes-nous tentés de crier sur les places publiques, pour annoncer une nouvelle très longtemps et tant attendue : La Place-unique en son genre- du 1^{er} Novembre (ex-Place Gueydon) mais, de toutes façons, obstinément appelée, à ce jour, place Gueydon et par tout le monde, de surcroit, y compris certaines autorités...) refera peu neuve très bientôt, confié à DK News (en exclusivité) M.Hamid Merouani, P/APC de Béjaïa. Il s'agira notamment de travaux de réfection et de réaménagement de fond en comble de cette place quasi emblématique, riche en histoire, travaux qui consisteront, tout d'abord, à recréer toute la surface de la place, vaste balcon surplombant, à quelque 30 mètres de hauteur, ces larges axes routiers urbains qui forment la rampe du port et dominent les deux ports de pêche (môle Abdelkader) et de marchandises (EPB). Accoudés à la balustrade plus que centenaire de cette place, des dizaines de visiteurs ne cessent d'admirer, chaque jour et des heures durant, comme sous hypnose, dans un état extatique, l'immense carte postale naturelle qui s'offre à eux, haute en couleurs et en relief : la chaîne des Babors aux reflets bleutés comme toile de fond et proche horizon avec, à ses pieds, le littoral de la côte Est...Magnifique, tout simplement...Envoutant, sans exagération...La Place (Gueydon) du 1^{er} Novembre est également une esplanade, en ce sens qu'elle s'étale en avant de deux édifices diamétralement opposés et qui sont l'imposante Banque d'Algérie (style napoléonien) et le centenaire hôtel de l'Etoile avec ses arcades...Délaissée, négligée, oubliée des années durant, ce joyau de la capitale des Hammadias assistait, impuissant, à sa dégradation inexorable, son encrassement «entretenu», carreaux arrachés, telles des dents cariées, des carreaux, cela dit, datant de près de 113 ans (!), boursouflures,



bosses...Un sacrilège, une hérésie urbanistique, une négligence vandale dont le «mobile» relèverait de la psychanalyse...Mais voilà que le tout nouveau P/APC et toute l'assemblée (exécutif) ont décidé de venir à la rescoufle de la victime expiatoire, la Belle, la magnifique...Et ses alentours, c'est-à-dire ses «artères coronaires», à savoir la rue Larbi Ben M'hidi (ex-rue Trézel haute) en pleins travaux de réfection, la rue Jean Reybaud, la rue Si El Houes (ex-Trézel basse) et, enfin l'ineffablement pathétique rue du Vieillard. Tout cet espace recouvrera et son prestige et sa beauté. Et la Coquette renaîtra de ses cendres...Ce sont deux (02) milliards de centimes qui ont été alloués par l'APC de Béjaïa à cette opération de lifting d'envergure...

...Pareil pour la sacro-sainte Place Sidi Soufi

Un site touristique culturel et culturel longtemps oublié, sous-estimé mais voilà le miracle... De l'entrée à la Place, cette petite pente de 05-06 mètres de long perpendiculaire à l'emblématique rue Fatima, jusqu'à «aux fins fonds» de l'esplanade qui surplombe la séculaire et non moins historique mosquée Sidi Soufi, tout ne sera plus comme avant, ajoute le P/APC : En effet, pour la toute première fois depuis l'indépendance, hormis une opération de vulgaire bitumage remontant à des lustres, jamais quelconque initiative d'embellissement

B E J A I A

Echos de Yemma Gouraya



ment et de mise en valeur de ce ...site (!) pourtant incontestablement touristique (culturel et culturel) n'a été entrepris par les APC qui se sont succédé au fil des mandats. L'exécutif communal actuel, à sa tête M. Hamid Merouani en a décidé autrement, enfin : neuf cents (900) millions de centimes viennent d'être débloqués pour redonner à la Place Sidi Soufi les armoires qui sont les siennes. Cap, donc, sur des travaux de réhabilitation esthétique et historique...

Saïd Mekbel, ce Ramadhan : Une stèle et un buste contre l'oubli

...Et même plus : Ce sera la métamorphose esthétique de toute la place-parc. C'est entre 10h et 11h ce dimanche 04 août 2013 qu'un cortège de personnes composé majoritairement de journalistes (locaux, d'élus (P/APC et P/APW), et d'autres membres de l'exécutif de wilaya ainsi que des officiers de la gendarmerie nationale et de la sûreté nationale, à leur tête M. Hammou Ahmed Touhami, wali de Béjaïa, s'est ébranlé, à pied, du siège de la wilaya en direction de la « place de l'horloge » (Non encore officiellement baptisée), rue de la Liberté (à deux pas du siège de la wilaya) et se rendre sur le site choisi pour l'érrection d'un monument funéraire en hommage à la mémoire du défunt Saïd Mekbel (Journaliste assassiné durant la décennie rouge), enfant de Béjaïa. Pour cette journée du dimanche 04 août 2013, il s'agissait seulement, pour le premier magistrat de la wilaya, de découvrir symboliquement l'épigraphie plaquée sur le dessus du cube de marbre (socle de la stèle) destiné à soutenir un buste en bronze du défunt Saïd Mekbel (non encore réalisé) Y est inscrit, en arabe, : « Aujourd'hui, 20 Ramadhan 1434, correspondant au dimanche 04 août 2013... » puis d'écouter le commentaire technique d'un membre du bureau d'étude sélectionné présentant le projet d'aménagement de la placette-parc.Pour rappel, le projet est une suggestion des journalistes de Béjaïa (représentant locaux et régionaux de la presse nationale), que les autorités de la wilaya et l'APW ont aussitôt pris en considération Et ce en n'hésitant pas à mobiliser l'enveloppe requise pour l'étude et les travaux de réalisation du projet qui, en fait, va au-delà d'un simple et seul buste (en bronze, a priori...), puisque c'est tout une placette circulaire située en bord de route (Rue de la Liberté) qui subira une véritable métamorphose. Le buste du défunt journaliste (du quotidien *Le Matin*), non encore livré, sera de 01,5 par rapport à l'échelle humaine, apprend-on. A noter également que c'est sur la base d'un concours en parallèle avec un avis d'appel d'offres national que «Synapse Architecte», bureau d'étude, et ETBPH de Adrham A/Ghali (Entreprise) ont été retenus : Les travaux d'aménagement de l'espace (Placette dallée, escaliers, locaux, commodités etc...) à eux-seuls (stèle et buste non compris) coûteront la bagatelle de 740 millions de centimes alors que les délais de réalisation des aménagements et autres travaux seront, selon l'engagement de l'entrepreneur, de six (06) mois. On fait également savoir que l'octroi du «marché» buste n'a pas encore été décidé, tant que parmi les différents soumissionnaires, des artistes-sculpteurs de la wilaya, l' »élu » n'a pas émergé. Mais selon des indiscrétions recueillies sur le site hier matin, tout porte à croire que ce serait M. Chebbi Mokrane, un artiste-sculpteur de Tazmalt, qui est d'ores et déjà présentent...